

# **CONSEIL SUPERIEUR DES FINANCES**

**SECTION  
« BESOINS DE FINANCEMENT DES POUVOIRS PUBLICS »**

**AVIS  
RELATIF A L'EXECUTION  
DU NOUVEAU PROGRAMME DE CONVERGENCE  
EN 1997**

MARS 1998

---

# TABLE DES MATIERES

---

<b>LISTE DES ABREVIATIONS</b> .....	2
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	4
<b>SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS</b> .....	5
1. EVALUATION GLOBALE DES REALISATIONS BUDGETAIRES EN 1997 DE L'ENSEMBLE DES POUVOIRS PUBLICS ET DE LEURS SOUS-SECTEURS. ....	5
2. LES REALISATIONS BUDGETAIRES EN 1997 DE L'ENTITE I. (POUVOIR FEDERAL ET SECURITE SOCIALE.).....	8
2.1. <i>L'Entité I. en termes consolidés.</i> .....	9
2.2. <i>Le Pouvoir fédéral.</i> .....	9
2.3. <i>La Sécurité sociale.</i> .....	10
3. LES REALISATIONS BUDGETAIRES EN 1997 DE L'ENTITE II. (COMMUNAUTES ET REGIONS ET POUVOIRS LOCAUX).....	10
3.1. <i>Le total de l'Entité II.</i> .....	10
3.2. <i>Les Communautés et Régions.</i> .....	11
3.3. <i>Les Pouvoirs locaux.</i> .....	11
4. CONCLUSIONS GENERALES ET RECOMMANDATIONS.....	12
4.1. <i>Exécution de la convergence budgétaire en 1997.</i> .....	12
4.2. <i>Perspectives de réalisations en 1998.</i> .....	13
<b>AVIS</b> .....	15
1. EVOLUTIONS GLOBALES. ....	15
1.1. <i>Résultats, évolutions et déterminants.</i> .....	15
1.2. <i>Les réalisations globales en 1997.</i> .....	15
1.3. <i>Evolutions 1992-1997 et mise en perspective internationale.</i> .....	17
1.4. <i>Les déterminants au niveau des soldes primaires (ensemble des administrations publiques belges).</i> .....	18
1.4.1. <i>En matière de recettes publiques.</i> .....	19
1.4.2. <i>En matière de dépenses primaires.</i> .....	21
1.5. <i>Les évolutions en matière de charges d'intérêts et de taux d'endettement.</i> .....	22
2. LES EVOLUTIONS PAR GRANDES ENTITES. ....	24
2.1. <i>Analyse comparée des soldes des deux grandes Entités.</i> .....	24
2.2. <i>Déterminants des soldes primaires.</i> .....	25
2.2.1. <i>En matière de recettes.</i> .....	25
2.2.2. <i>En termes de dépenses primaires.</i> .....	27
2.3. <i>Les évolutions comparées des dépenses primaires en termes réels.</i> .....	27
3. LES EVOLUTIONS INTERNES AUX GRANDES ENTITES. ....	29
3.1. <i>Les évolutions internes à l'Entité "I."</i> .....	29
3.1.1. <i>Evolutions au niveau du Pouvoir fédéral</i> .....	29
3.1.2. <i>Au niveau du système de Sécurité sociale.</i> .....	31
3.2. <i>Les évolutions internes à l'Entité "II."</i> .....	33
3.2.1. <i>Appréciation globale</i> .....	33
3.2.2. <i>Les évolutions au niveau des Communautés et Régions.</i> .....	34
3.2.3. <i>Les évolutions au niveau des Pouvoirs locaux.</i> .....	36
<b>ANNEXE METHODOLOGIQUE</b> .....	38

## LISTE DES ABREVIATIONS

---

APU	Administrations publiques
BNF	Besoin net de financement
C&R	Communautés et Régions
c.n.	Comptes nationaux
CE	Communautés Européennes
EPP	Ensemble des pouvoirs publics
ICE	Institutions communautaires européennes
ICN	Institut des Comptes nationaux
IPP	Impôt des Personnes physiques
LSF	Loi spéciale de financement
NPC	Nouveau Programme de Convergence
PC	Pouvoir Central (= PF + C&R)
PF	Pouvoir fédéral
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PL	Pouvoirs locaux
SEC	Système européen de comptes économiques intégrés
SECSO	Sécurité sociale
SNF	Solde net à financer
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée

## Les Membres de la Section :

- M. P. VAN ROMPUY, Président
- MM. A. VERPLAETSE  
W. FRAEYS  
J.P. PAUWELS  
représentants de la Banque Nationale de Belgique
- M. G. BROUHNS  
représentant du Ministre des Finances
- M. M. VAN der STICHELE
- MM. W. MEEUSEN  
J. VUCHELEN  
R. DESCHAMPS  
R. TOLLET  
P. KESTENS  
G. CLEMER  
représentants du Gouvernement flamand, du Gouvernement de la Communauté française, du Gouvernement wallon et du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

## Observateurs :

- MM. L. DE RYCK  
H. BOGAERT

## Le Secrétariat:

- MM. A. BOON  
R. SAVAGE  
Mme C. SPINNOY

---

## AVANT-PROPOS

---

Cet Avis est axé sur une évaluation de la réalisation de la Convergence budgétaire 1993-97 des Pouvoirs publics belges, principalement au cours des trois dernières années, et en particulier en 1997, année de référence pour la sélection en mai 1998 des pays participant à la troisième phase de l'U.E.M.

Les données commentées ici proviennent d'estimations quasi officielles pour l'année 1997, et, pour les années 1992 à 1996, des comptes nationaux 1996.

Dans la suite de l'analyse, l'approche opérée en termes de grandes Entités (I. et II.) a impliqué des opérations de consolidation partielle et/ou globale visant à la neutralisation des transferts inter- et intra-entités (1).

Ainsi, dans le texte, le terme de *dépenses primaires finales* d'une Entité ou d'un sous-secteur sera réservé aux dépenses primaires (hors charges d'intérêts) totales, NETTES des transferts totaux (courants + en capital) versés à d'autres Entités ou sous-secteurs des administrations publiques (y compris la CE). Ces transferts totaux versés à d'autres Entités ou sous-secteurs seront le cas échéant également définis en termes nets (nets d'éventuels transferts perçus).

**Une première section** procède à l'analyse des évolutions enregistrées au niveau de l'ensemble des Pouvoirs publics belges, en resituant ces évolutions dans leur contexte macro-économique et conjoncturel et en établissant certaines comparaisons relatives aux évolutions dans les pays environnants, ou en termes de moyenne européenne.

**Une seconde section** aborde la même problématique, mais à un niveau plus désagrégé, en différenciant les évolutions relatives aux deux grandes Entités, à savoir l'Entité "I.", regroupant le Pouvoir fédéral (PF) et la Sécurité sociale (SECSO), d'une part, et l'Entité "II.", regroupant les Communautés et Régions considérées globalement (C&R) et les Pouvoirs locaux (PL) d'autre part.

**Une troisième section** traitera plus spécifiquement des résultats observés à l'intérieur des deux grandes Entités, en tenant compte du jeu des relations intra-sectorielles (transferts courants et en capital à l'intérieur de chaque Entité).

Ces trois sections sont précédées d'une synthèse qui reprend les principales lignes de force de l'Avis.

---

1 Les recettes transférées (dépenses) d'une sous-entité réapparaissent comme ressources effectives d'une autre sous-entité. Les transferts inter-Entités sont de plus traités ici en termes NETS (transferts versés moins transferts perçus). De plus, certains traitements méthodologiques (repris en Annexe) ont été appliqués aux données brutes des comptes SEC, de manière à mieux faire ressortir les évolutions économiques fondamentales sous-jacentes des diverses Entités tout en assurant leur "additivité" ainsi que celle de leurs composantes.

---

## SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS.

---

### 1. Evaluation globale des réalisations budgétaires en 1997 de l'ensemble des pouvoirs publics et de leurs sous-secteurs.

---

Il convient au préalable de noter que l'évaluation proposée des résultats budgétaires belges pour l'année 1997 est opérée ici dans une double perspective.

1. D'une part, les réalisations budgétaires pour l'année 1997 constituent l'élément central devant permettre de vérifier, en particulier dans le cadre de la procédure d'évaluation en cours, si la Belgique remplira bien les critères budgétaires (solde budgétaire et rythme de désendettement) en vue de son accession à l'U.E.M et à la monnaie unique au 1er janvier 1999.
2. Par ailleurs, une évaluation plus en profondeur du déroulement passé et à moyen terme (1992-97) de la convergence budgétaire, dans le cadre du système fédéral belge, devrait permettre une identification de la contribution de chaque grande Entité à l'assainissement global, et clarifier ainsi les conditions d'une insertion réussie, au cours des années à venir, des finances publiques belges dans les normes et objectifs du Pacte de stabilité.

Rappelons d'abord que pour l'année 1997, l'objectif d'un déficit budgétaire global (ensemble des Pouvoirs publics ou EPP) de 2,9% de PIB maximum, proche du solde de 2,8% recommandé par la Section, avait été officiellement retenu par les Autorités. Pour l'année 1998, le Gouvernement s'était fixé un objectif de déficit global de 2,3% de PIB au niveau de l'ensemble des Pouvoirs publics.

Sur base des données actuellement disponibles, il apparaît que les besoins nets de financement (BNF) estimés de l'ensemble des Pouvoirs publics en 1997, à savoir 2,1% du PIB, se sont établis très significativement en-deçà de l'objectif fixé d'un BNF de 2,8 à 2,9%.

Cet écart favorable de 0,8% de PIB environ, par rapport à l'objectif du Nouveau Programme de Convergence, résulte pour 0,2% de PIB d'une révision statistique à la baisse (2) du déficit estimé pour 1996 (3,2% de PIB au lieu des 3,4% de PIB initialement estimés), d'une réduction plus marquée qu'anticipée (à concurrence de près de 0,4% de PIB) du poids des charges d'intérêts, et enfin, par solde, d'une progression plus forte qu'espérée du surplus primaire de l'Entité I. qui, avec un gain de l'ordre de 0,4% de PIB, aurait même dépassé légèrement (de près de 0,1% de PIB) la progression requise en principe par une application stricte de la « règle » des boni conjoncturels. En effet, cette « règle », telle que recommandée par la Section, a pu jouer dans un contexte de conjoncture réelle nettement plus porteuse qu'initialement envisagée (croissance réelle du PIB estimée à 2,7% en 1997).

---

2 Plus qu'intégralement localisée au niveau de l'Entité II.

**Tableau 1**  
**Objectifs budgétaires 1997 et réalisations**  
**(BNF en % du P.I.B.)**

	1996		1997		
	Estimat.: 12/96	Réalisations : CN96	Objectifs (a)	Réalisations (b)	Ecart (= 4 - 3)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Ensemble des Pouvoirs publics	-3,4	- 3,2	- 2,9	- 2,1	0,8
<b>Entité I</b>	<b>-2,9</b>	<b>- 3,0</b>	<b>- 2,5</b>	<b>- 2,0</b>	<b>0,5</b>
Pouvoir fédéral	-2,9	- 3,0	- 2,7	- 2,3	0,4
Sécurité sociale	-0,0	0,0	0,2	0,3	0,1
<b>Entité II</b>	<b>-0,5</b>	<b>- 0,2</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 0,1</b>	<b>0,3</b>
Communautés et Régions	-0,5	- 0,5	- 0,4	- 0,2	0,2
Pouvoirs locaux	-0,0	0,2	0,0	0,2	0,2

(a) *Objectifs du Nouveau Programme de Convergence.*

(b) *Estimations de février 1998.*

Comme l'indique le tableau 1, les écarts favorables par rapport aux objectifs en matière de niveaux de BNF se seraient répartis entre les deux grandes Entités, pour 0,5% de PIB au niveau de l'Entité "I." et 0,3% de PIB au niveau de l'Entité "II."

Si le résultat en termes de BNF est en 1997 significativement meilleur que l'objectif visé, l'on notera également qu'il représente une amélioration de 1,1% du PIB par rapport aux réalisations de 1996 (à mettre en parallèle avec une amélioration de 0,7% de PIB enregistrée en 1996 comparativement aux résultats 1995).

Le résultat du BNF **global** en 1997, comparativement aux réalisations 1996, résulte d'un double mouvement: d'une part une amélioration significative (près de 0,6% de PIB) du surplus primaire, et ce dans un contexte de tonus conjoncturel plus porteur qu'initialement prévu (une croissance réelle du PIB estimée à 2,7%), d'autre part une poursuite de la réduction sensible des charges financières sur la dette publique (également de près de 0,6% de PIB en 1997 par rapport à 1996, comparativement à une réduction de 0,5% de PIB enregistrée en 1996).

L'analyse plus fine des résultats indique par ailleurs clairement que l'amélioration obtenue est robuste, en ce sens qu'elle ne dépend pas d'effets purement comptables ou du rendement de mesures non-récurrentes et exceptionnelles. Au contraire, l'absence en 1997, entre autres, de recettes de mobilophonie ou de produit de ventes ou cessions de bâtiments au niveau fédéral a conduit à un niveau exceptionnellement bas de recettes non fiscales et non parafiscales (3).

3 Pour rappel, ces recettes sont comptabilisées ici comme telles et non, comme en présentation SEC traditionnelle, en dépenses négatives en capital (désinvestissements ou cessions d'actifs incorporels).

**Tableau 2 (\*)**  
**Soldes budgétaires pour l'ensemble des Pouvoirs publics (4)**

*(en % du P.I.B.)*

	Niveaux						Ecart		
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	'91-'94	'94-'97	'91-'97
- Solde primaire	3,8	3,6	5,1	5,1	5,3	5,8	1,3	0,7	2,0
- dépenses primaires	41,6	42,5	42,1	41,9	41,9	41,4	0,6	- 0,7	- 0,1
- recettes	45,4	46,1	47,2	47,0	47,2	47,3	1,9	0,1	1,9
- Intérêts	10,7	10,7	10,0	9,0	8,5	7,9	- 0,1	- 2,1	- 2,1
- BNF	- 6,9	- 7,1	- 4,9	- 3,9	- 3,2	- 2,1	1,4	2,8	4,2

**(\*)** Les écarts par sous-périodes (en % du PIB) et les totaux étant effectués sur des chiffres non arrondis, des écarts résiduels apparents de  $\pm 0,1$  % de PIB peuvent résulter de ce type de présentation, dans ce tableau comme dans les suivants, ainsi que dans les commentaires relatifs aux évolutions annuelles de certains soldes ou ratios.

Le net redressement conjoncturel qui s'est manifesté en cours d'année 1997, même si combiné par ailleurs à un profil de croissance resté a priori peu porteur en termes de recettes en 1997 (croissance forte des exportations nettes et des revenus non salariaux), a néanmoins permis d'engranger une hausse du ratio des prélèvements obligatoires (+0,4% de PIB) et en particulier des recettes fiscales totales (+0,6% de PIB); néanmoins, cette contribution à l'amélioration du solde primaire a été pratiquement neutralisée par la forte baisse du ratio des recettes non fiscales et non parafiscales (un recul de plus de 0,3% de PIB).

La quasi-stabilisation résultante du ratio des recettes publiques totales (une progression de moins de 0,1% de PIB) n'est ainsi pas venue conforter très significativement la baisse du ratio des dépenses primaires (-0,5% de PIB), dont 0,4% de PIB environ peut être considérée comme discrétionnaire (5).

En termes de dépenses primaires globales par ailleurs, la relative bonne maîtrise de leur évolution en termes réels, avec une progression totale limitée à +1,4% (et +1,2% seulement hors transferts aux ICE et hors dépenses de chômage), s'est confirmée en 1997, ceci constituant pour la seconde année consécutive un facteur de consolidation budgétaire structurelle.

4 Les charges d'intérêts étant ici consolidées (par déduction des intérêts versés à d'autres sous-secteurs publics), et considérées hors autres dépenses budgétaires (primaires) à charge des budgets de la dette publique, il en résulte un écart de 0,4% de PIB environ par rapport aux chiffres budgétaires non consolidés tels qu'ils sont présentés dans le Nouveau Programme de Convergence (NPC) pour la Belgique. Par symétrie, les revenus d'intérêts perçus par les Administrations publiques (recettes non fiscales) étant également consolidés, le surplus primaire estimé ici est également inférieur de 0,4% de PIB au niveau correspondant repris dans le Nouveau Programme de Convergence (en termes non consolidés, il serait donc de 5,7% de PIB en 1996 et de 6,2% de PIB en 1997).

5 Les incidences cycliques « pures » favorables sur ce ratio, qui peuvent être évaluées à un peu plus de 0,3% de PIB (effet dénominateur du ratio principalement), ont été en effet pour l'essentiel neutralisées par d'autres incidences non discrétionnaires (et non cycliques) défavorables à concurrence de 0,2% de PIB environ (effets « prix relatifs » défavorables pour 0,1% de PIB, accroissement des transferts fiscaux et budgétaires en direction des ICE, pour 0,1% de PIB environ également.)



L'impact sur le BNF de cette amélioration du surplus primaire a pu être amplifié en 1997 par une nouvelle réduction des charges financières totales de la dette publique (de près de 0,6% du P.I.B.).

Cette réduction qui confirme la tendance des dernières années, procède de la réduction du taux d'endettement lui-même (un recul cumulé de près de 13% de PIB en 4 ans), ainsi que d'une poursuite de la décre du taux d'intérêt implicite moyen sur la dette publique belge (un recul de 15 points de base en 1997) qui s'est opérée dans un environnement financier de détente persistante des taux d'intérêt longs, ainsi que dans un contexte monétaire plutôt accommodant (en termes de baisse des taux à court terme).

## 2. Les réalisations budgétaires en 1997 de l'Entité I. (Pouvoir fédéral et Sécurité sociale.)

**Tableau 3**  
Soldes primaires par niveaux de pouvoirs et déterminants

	Niveaux					
	1992	1993	1994	1995	1996	1997
<b>I. En % du P.I.B.</b>						
Total	3,8	3,6	5,1	5,1	5,3	5,8
- <i>Pouvoir fédéral</i>	4,0	3,9	4,5	4,3	4,7	4,9
- <i>Sécurité sociale</i>	- 0,3	- 0,3	0,5	0,2	- 0,1	0,2
- <i>Communautés et Régions</i>	- 0,7	- 0,4	- 0,4	- 0,3	- 0,1	0,1
- <i>Pouvoirs locaux</i>	0,8	0,4	0,5	0,9	0,8	0,6
<b>II. % variation en francs constants</b>						
Ensemble des pouvoirs publics (y compris transferts aux CE)						
- <i>Recettes</i>	2,7	1,5	4,7	1,8	1,5	2,8
- <i>Dépenses primaires</i>	2,8	2,2	1,3	1,8	1,0	1,4
Pouvoir fédéral (y compris transferts aux CE)						
- <i>Recettes</i>	1,2	- 1,7	4,8	- 1,3	2,6	1,1
- <i>Dépenses primaires</i>	1,6	- 1,0	1,3	- 1,1	- 0,6	- 0,6
Sécurité sociale						
- <i>Recettes</i>	5,3	0,9	4,2	1,0	0,4	1,9
- <i>Dépenses primaires</i>	4,3	1,1	- 0,0	2,5	1,8	0,4
Communautés et Régions						
- <i>Recettes</i>	3,8	7,9	2,9	4,6	1,7	4,7
- <i>Dépenses primaires</i>	3,9	4,0	2,9	4,1	0,0	2,4
Pouvoirs locaux						
- <i>Recettes</i>	2,1	0,7	6,4	6,3	- 2,0	1,9
- <i>Dépenses primaires</i>	3,8	8,1	4,0	- 0,3	0,8	3,8

## 2.1. L'Entité I. en termes consolidés.

En 1997 et par rapport à 1996, la réduction effective de 0,9% de PIB environ du BNF de l'Entité I. (6) a été réalisée pratiquement pour 60% environ grâce à une réduction du poids de ses charges d'intérêts consolidées (d'un peu plus de -0,5% de PIB), et le reste (0,4% de PIB) par une amélioration du surplus primaire de l'Entité.

Cette amélioration de surplus primaire de l'Entité "I." s'est localisée « moitié-moitié » au niveau du Pouvoir fédéral (PF) et à celui de la Sécurité sociale. Elle a résulté plus qu'intégralement d'une réduction (de 0,6% de PIB) du ratio consolidé des dépenses primaires de l'Entité, partiellement neutralisée par une réduction de 0,2% de PIB de ses recettes consolidées.

Cette baisse du ratio des dépenses primaires a résulté d'une excellente maîtrise, pour la seconde année consécutive, de l'évolution des dépenses primaires finales (7) de l'Entité, celles-ci enregistrant même en 1997, hors chômage, une baisse limitée en termes réels de 0,1% de PIB environ, après une progression modeste de 0,4% en 1996.

## 2.2. Le Pouvoir fédéral.

Au niveau de ce dernier, l'amélioration effective de son surplus primaire d'un peu plus de 0,1% de PIB résulte d'un double mouvement de réduction du ratio de ses dépenses primaires (-0,4% de PIB environ, dont -0,3% de PIB au niveau de ses seules dépenses primaires finales), neutralisé pour l'essentiel, à concurrence de 0,3% de PIB, par une baisse du ratio de ses recettes propres (après financement d'autres niveaux de Pouvoirs).

Pour la troisième année consécutive, les informations disponibles laissent entrevoir en 1997 une croissance réelle significativement négative des dépenses primaires totales du Pouvoir fédéral (-0,6%), ainsi que de ses dépenses primaires finales intérieures (-1,2%). Ceci corrobore donc le respect plus qu'intégral de la norme gouvernementale de croissance zéro des dépenses primaires à ce niveau de Pouvoir.

En matière de recettes, la baisse du ratio apparent du PF résulte à la fois du transfert de moyens fiscaux additionnels à l'Entité II. (attributions aux C&R dans le cadre de la LSF) et à la Sécurité sociale (financement alternatif), à concurrence de plus de 0,5% de PIB au total, et d'une baisse sensible des recettes non fiscales et non parafiscales (à concurrence de 0,3% de PIB.) le tout dans un contexte de nette progression des recettes fiscales totales (avant attributions et affectations) perçues par le PF, de l'ordre de 0,3% de PIB.

---

6 Pour rappel, l'Entité I. regroupe le compte consolidé du Pouvoir fédéral (PF) et de la Sécurité sociale (SECSO), alors que l'Entité II. recouvre le compte consolidé des Communautés et Régions (C&R) et des Pouvoirs locaux (PL).

7 Pour rappel, les dépenses primaires finales d'une entité correspondent aux dépenses primaires, hors transferts (nets) aux autres niveaux de pouvoir budgétaire ou autres entités.

### **2.3. La Sécurité sociale.**

Contrairement à l'année précédente, la contribution de la Sécurité sociale en 1997 à la réduction du BNF (et à l'amélioration du surplus primaire) de l'ensemble des Pouvoirs publics a été positive (une amélioration de 0,3% de PIB, comparativement à une détérioration de 0,4% de PIB en 1996, cf. Tableau n°3), et ce malgré la baisse du ratio de ses recettes totales (un recul d'un peu plus de 0,1% de PIB).

Ceci découle d'une nette baisse du ratio des dépenses de Sécurité sociale (-0,4% de PIB, dont 0,3% de PIB pour les dépenses hors chômage ou non cycliques), correspondant à une croissance des dépenses réelles de sécurité sociale en très net ralentissement par rapport aux évolutions antérieures (+0,6% seulement en 1997 pour les dépenses hors chômage, comparativement à +1,6% en 1996 et surtout +3,5% en 1995).

En matière de ratio des recettes de Sécurité sociale, la baisse intervenue en 1997 masque une poursuite et une consolidation (+0,3% de PIB) de la montée en puissance du financement alternatif (recettes affectées), mais dans un contexte de poursuite de l'érosion à la fois des transferts budgétaires « traditionnels » reçus (-0,2% de PIB) en provenance du Pouvoir Central, ainsi que des cotisations perçues (-0,2% de PIB également).

Globalement, le BNF de la Sécurité sociale en 1997 en termes SEC, avec un surplus de 0,3% de PIB, se serait ainsi établi au-delà du niveau de surplus visé de 0,2% de PIB par le Nouveau Programme de Convergence 1997-2000.

## **3. Les réalisations budgétaires en 1997 de l'Entité II. (Communautés et Régions et Pouvoirs locaux).**

---

### **3.1. Le total de l'Entité II.**

Globalement, l'amélioration du BNF de l'Entité II. se serait établie à un peu moins de 0,2% de PIB en 1997, mais ce à partir d'un BNF 1996 favorable et situé à un bas niveau (0,2% de PIB, au lieu des 0,4% visés dans le Programme de Convergence 1993-96). L'amélioration s'est presque entièrement localisée au niveau du solde primaire de l'Entité, grâce à une progression de près de 0,3% de PIB du ratio des recettes totales de l'Entité (et plus précisément des moyens nets totaux en provenance de l'Entité I.), certes neutralisée pour partie par une nouvelle progression du ratio de ses dépenses primaires (à concurrence de 0,1% de PIB).

En termes réels, les dépenses primaires (finales) de l'Entité auraient enregistré une accélération sensible en 1997 (+3,4% comparativement à + 1,3% en 1996), notamment suite à une nette reprise des dépenses en capital (Pouvoirs locaux surtout).

Le BNF en termes SEC réalisé par l'Entité II. en 1997, tout en enregistrant un écart favorable de 0,3% de PIB par rapport au niveau visé par le NPC en décembre 1996, s'est aussi établi favorablement un peu en-dessous de l'objectif réestimé par la Section dans son Rapport de juin 1997 (un résultat estimé à -0,1% de PIB au lieu des -0,2% de PIB visés).

### **3.2. Les Communautés et Régions.**

Le BNF des Communautés et Régions (C&R) en termes SEC aurait sensiblement régressé (de plus de 0,2% de PIB) à 0,2% de PIB en 1997, se situant ainsi cette fois, contrairement à l'année précédente, en-deçà de l'objectif - inchangé - d'un BNF de 0,4% de PIB inscrit dans le Nouveau Programme de Convergence, et retenu comme objectif dans le Rapport 1997 de la Section.

Le solde primaire consolidé des C&R se serait pour sa part globalement amélioré de près de 0,3% de PIB, grâce à la nette accélération de la croissance réelle des recettes totales perçues (+4,7% en 1997 comparativement à +1,7% seulement en 1996), et malgré l'impact d'une certaine accélération de la croissance réelle de leurs dépenses primaires totales (2,4% en 1997, comparativement à +0% en 1996 et 2,7% en moyenne depuis 1992). Cette accélération se serait également manifestée, quoique plus modérément, au niveau des dépenses primaires finales consolidées des C&R (hors transferts nets aux Pouvoirs locaux).

Comme d'habitude, une analyse plus désagrégée et détaillée sera développée pour les réalisations 1997 par Entité fédérée, dans le cadre de l'Avis annuel de la Section, en juin 1998.

### **3.3. Les Pouvoirs locaux.**

Les Pouvoirs locaux (PL) auraient enregistré en 1997 un BNF excédentaire légèrement en retrait (un recul inférieur à 0,1% de PIB) par rapport à celui de 1996 (un excédent un peu supérieur à 0,2% de PIB), correspondant à une détérioration de pratiquement 0,1% de PIB de leur surplus primaire (et en particulier à une hausse d'un peu moins de 0,1% de PIB de leur ratio des dépenses primaires dans un contexte de tassement relatif à 6,2% (un recul inférieur à 0,1% de PIB) du ratio de leurs recettes totales.

La nette accélération de croissance réelle de leurs dépenses primaires en 1997 (+3,8% en termes réels) est surtout marquée au niveau des dépenses en capital (investissements), après les fortes amputations des deux années précédentes, sur un arrière-fond de croissance réelle soutenue persistante des dépenses courantes des PL (+3%, soit un rythme à peine inférieur à la moyenne des 4 ou 6 dernières années).

## 4. Conclusions générales et recommandations.

---

### 4.1. Exécution de la convergence budgétaire en 1997.

*Globalement, même si les objectifs initialement visés dans le Nouveau Programme de Convergence pour 1997 en termes de BNF ont pu être assez largement dépassés en niveaux (un écart favorable d'au moins 0,7% de PIB), les évolutions sous-jacentes enregistrées en matière de soldes primaires correspondent assez bien aux améliorations structurelles requises pour consolider les finances publiques belges et amplifier le processus de désendettement tendanciel maintenant bien enclenché (près de -13% de PIB en 4 ans).*

*On peut faire remarquer que les objectifs du nouveau Plan de Convergence furent atteints un an plus tôt que prévu grâce aux réalisations en 1997.*

*Par ailleurs, l'inversion de l'effet « Boule de Neige » s'est renforcée et consolidée en 1997, avec une réduction du taux d'endettement qui, nettement plus qu'en 1996, est imputable à l'augmentation de l'écart favorable de surplus primaire et non plus à des opérations hors BNF plus ponctuelles.*

*A un niveau rétrospectif plus détaillé, la croissance réelle des dépenses primaires intérieures totales des Administrations publiques belges (+1,1% en 1997) est restée très significativement inférieure à la croissance tendancielle de l'économie, tandis que le ratio des recettes publiques a légèrement progressé (en recettes fiscales plus qu'intégralement),.*

*Parallèlement, l'amélioration enregistrée en matière de soldes primaires l'a essentiellement été au niveau de l'Entité I. (et en particulier de la Sécurité sociale), grâce notamment à une bonne maîtrise persistante et renforcée du rythme de croissance des dépenses primaires consolidées et finales de cette Entité, alors qu'au niveau de l'Entité II. l'amélioration du solde primaire (d'un peu plus de 0,1% de PIB) s'explique plus qu'intégralement par la forte croissance des recettes et moyens en provenance de l'Entité I.*

*Au niveau de l'Entité II., la nette réaccélération observée en 1997 du rythme de croissance réelle de ses dépenses primaires finales (tant au niveau des C&R que des PL) a ainsi neutralisé près de la moitié de l'augmentation (0,3% de PIB) des recettes totales de l'Entité, et en particulier des moyens additionnels en provenance de l'Entité I.*

*En respectant cependant globalement les déficits maxima admissibles, tels qu'elles s'y sont engagées avec le Pouvoir fédéral et pour la période 1996-99 dans le nouvel accord de coopération, les Communautés et Régions ont contribué comme prévu et globalement de manière structurelle à l'augmentation du surplus primaire de l'ensemble des Pouvoirs publics.*

#### 4.2. Perspectives de réalisations en 1998.

*Grâce aux résultats favorables engrangés en 1997, du fait principalement de la croissance économique sensiblement plus élevée que prévu, et qui a permis de dépasser très largement les objectifs du nouveau Programme de Convergence, la Section estime indiqué d'actualiser les objectifs à partir de 1998.*

*Sur base des informations actuelles disponibles et de perspectives macro-financières prudentes, les finances publiques belges conservent pour 1998 et les prochaines années un potentiel significatif d'auto-réduction du poids des charges d'intérêts, à la fois via l'auto-réduction durable en cours du taux d'endettement (de minimum 3,0% de PIB par an (8) ), et via celle d'un potentiel raisonné de baisse additionnelle du taux d'intérêt implicite sur la dette (par poursuite progressive de la baisse du taux implicite sur la dette consolidée, même dans un contexte de remontée modérée des taux de marché).*

*Ainsi, le poids des charges d'intérêts de l'Entité I. en 1998, dans les conditions actuelles et prévisibles de refinancement, est susceptible de se réduire de 0,2 de PIB, alors que par ailleurs l'Entité II., même en supposant une diminution prévisible de l'excédent des PL, devrait au minimum réduire son propre déficit d'un montant additionnel proche de 0,1% de PIB pour le ramener globalement, comme recommandé dans le Rapport annuel 1997 de la Section, à près de 0% de PIB en 1998.*

*En matière de surplus primaire de l'Entité I., le Gouvernement s'est engagé, dans le cadre du Nouveau Programme de Convergence, « à maintenir le surplus primaire de cette entité au moins au niveau qui est prévu en 1997 ». Avec une croissance réelle attendue de 2,5% en 1998, l'application de la « règle des boni conjoncturels », telle que recommandée par la Section, impliquerait logiquement que l'Entité I. vise en 1998 un objectif de surplus primaire de 5,3% de PIB en termes SEC (soit environ de 5,6 à 5,7% de PIB en « définition NPC » ou termes budgétaires non consolidés), correspondant en principe, compte tenu de l'évolution prévisible des charges d'intérêt, à un déficit consolidé de l'Entité I. de l'ordre de 1,6% de PIB en 1998.*

---

8 Dans l'hypothèse d'une croissance nominale tendancielle du PIB de 4%.

*Compte tenu du niveau de taux d'endettement public belge qui, même si en diminution depuis 1993, reste élevé, ainsi que des objectifs à terme d'équilibre budgétaire inscrits dans le Pacte de stabilité, et auquel les Autorités belges ont souscrit, la Section estime nécessaire de profiter de l'embellie conjoncturelle qui semble devoir se confirmer pour engranger en 1998, à politique budgétaire inchangée, une amélioration additionnelle du surplus primaire global (ensemble des Pouvoirs publics) de 0,2% de PIB. Toujours dans le cadre des hypothèses macro-économiques prudentes ci-avant, le surplus global pour l'ensemble des Pouvoirs publics doit donc s'élever au moins à 6% du PIB et le déficit global ne peut dès lors s'élever qu'à 1,7% du PIB maximum.*

*Un déficit ramené à ce niveau devrait ainsi accentuer la baisse tendancielle du taux d'endettement et assurer, hors toute nouvelle opération hors BNF, une baisse structurelle additionnelle en 1998 de 3% de PIB minimum du taux d'endettement public.*

---

## AVIS

---

### 1. Evolutions globales.

---

#### 1.1. Résultats, évolutions et déterminants.

Une évaluation correcte des résultats budgétaires pour l'année 1997 et depuis la mise en oeuvre du Plan de Convergence de la Belgique ne peut être opérée sans une remise en perspective des réalisations effectives pour les années antérieures (1992-1996), telles qu'elles peuvent être évaluées au départ des derniers comptes nationaux en définition harmonisée SEC.

C'est aussi par rapport aux objectifs gouvernementaux et recommandations de la Section pour 1997 que l'analyse proposée ici vise à situer les réalisations 1997 telles qu'elles peuvent être estimées à ce stade.

On rappellera ici que pour des raisons méthodologiques (cf. Annexe), les charges d'intérêts dans le présent Avis sont définies sur une base consolidée en termes SEC. Il en résulte que leur niveau est inférieur ici de 0,4% de PIB environ (presqu'exclusivement au niveau de l'Entité I.) au niveau correspondant (non consolidé et en termes budgétaires cette fois) tel que repris dans le Nouveau Programme de Convergence (NPC) de la Belgique, et que par symétrie le surplus primaire (consolidé) est également ici inférieur de 0,4% de PIB au surplus correspondant en termes non consolidés.

#### 1.2. Les réalisations globales en 1997.

Pour 1997, le déficit global des administrations publiques belges se serait établi à 2,1% de PIB selon les définitions SEC. Ceci représente en niveau un écart favorable important de quelque 0,8% de PIB par rapport à l'objectif d'un BNF de 2,9% de PIB retenu globalement par les Autorités pour 1997, et de 0,7% de PIB par rapport aux recommandations de la Section (Rapport annuel de juin 1997). L'amélioration effective estimée de 1,1% de PIB par rapport aux réalisations 1996, se situe par ailleurs aussi cette fois sensiblement (+0,6% de PIB) au-dessus de l'amélioration visée (+0,5% de PIB) dans la trajectoire adoptée par les Autorités en décembre 1996 dans le cadre du Nouveau Programme de Convergence (NPC) de la Belgique (un objectif de BNF de 2,9% de PIB en 1997 comparativement à un BNF 1996 estimé à l'époque à 3,4% de PIB).

Cette meilleure performance budgétaire doit cependant aussi s'analyser dans un contexte conjoncturel qui cette fois, et contrairement aux évolutions 1996 décevantes, s'est avéré globalement plus porteur que prévu (9), notamment en matière de croissance des recettes.

---

9 Avec une croissance réelle estimée (du PIB) à 2,7% en 1997, soit 0,6% de mieux que les 2,1% ou 2,2% initialement prévus.



Simultanément la baisse du taux d'intérêt moyen ou implicite sur la dette publique belge, même si elle s'est matérialisée à un rythme un peu plus lent que les deux années précédentes, s'est poursuivie en 1997 pour la cinquième année consécutive (avec un recul du taux implicite de 15 points de base ou un d'un peu moins de -0,2% en 1997, contre des reculs respectifs de 0,3% et 0,7% en 1996 et 1995).

**Tableau 4.**  
**Soldes budgétaires pour l'ensemble des Pouvoirs publics (\*)**

(en % du P.I.B.)

	Niveaux					Ecart		
	1993	1994	1995	1996	1997	'93-'95	'95-'97	'94-'97
- Solde primaire	3,6	5,1	5,1	5,3	5,8	1,5	0,8	0,7
- dépenses primaires	42,5	42,1	41,9	41,9	41,4	-0,6	- 0,5	- 0,7
- recettes	46,1	47,2	47,0	47,2	47,3	0,9	+ 0,3	+0,0
- Intérêts	10,7	10,0	9,0	8,5	7,9	-1,7	- 1,0	- 2,1
- BNF	- 7,1	- 4,9	- 3,9	- 3,2	- 2,1	3,2	1,8	2,8

(\*) Les écarts par sous-périodes (en % du PIB) et les totaux étant effectués sur des chiffres non arrondis, des écarts résiduels apparents de  $\pm 0,1$  % de PIB peuvent résulter de ce type de présentation, dans ce tableau comme dans les suivants, ainsi que dans les commentaires relatifs aux évolutions annuelles de certains soldes ou ratios.

Au niveau du solde primaire, on serait passé d'un surplus effectif d'un peu moins de 5,3% de PIB en 1996 à un surplus de 5,8% de PIB en 1997, soit une amélioration observée de 0,6% de PIB (dont un peu plus de 0,4% de PIB au niveau de la seule Entité I., dépassant grosso modo de près de 0,1% de PIB l'amélioration requise au niveau de l'Entité I. par la stricte application de la règle des boni conjoncturels recommandée en 1995 par la Section).

Par ailleurs, compte tenu du fait que la croissance réelle globale de l'économie belge en 1997 (+2,7%) aura été significativement supérieure à son taux de croissance potentielle ou tendancielle, généralement évalué comme proche de 2%, on peut estimer que cette amélioration de 0,6% de PIB excède assez largement (de 0,5% de PIB environ) l'amélioration « spontanée » du solde budgétaire primaire non discrétionnaire (10) de l'année 1997, qui selon la Section peut être évaluée à 0,1% de PIB au maximum en 1997.

10 C'est-à-dire corrigé pour l'incidence des facteurs cycliques (conjoncturels), soit le jeu ici favorable des "stabilisateurs automatiques", à concurrence de +0,3% de PIB environ, ainsi que pour celle défavorable des prix relatifs en dépenses primaires (négative à concurrence de 0,1% de PIB environ) et des transferts totaux obligatoires additionnels pour le financement des ICE (+0,1% de PIB en 1997).

A titre comparatif, l'O.C.D.E., dans ses dernières perspectives semestrielles de décembre 1997 (11), mais en tablant à l'époque sur un déficit effectif belge nettement plus élevé (2,5% contre 2,1% de PIB retenu ici) estime à 0% de PIB pour l'année 1997 l'amélioration du solde structurel primaire global (charges d'intérêts déduites) des administrations publiques belges, et à 0,5% l'amélioration du solde structurel global (charges d'intérêts incluses).

Une adaptation de cette méthodologie aux chiffres belges actualisés plus récents pour 1997 permet d'évaluer à 0,3% de PIB l'amélioration du solde structurel primaire belge en 1997, et à 0,8% de PIB celle du solde structurel global.

### 1.3. Evolutions 1992-1997 et mise en perspective internationale.

Les évolutions enregistrées en 1997 doivent également être resituées dans leur contexte de moyenne période, et comparativement à celles enregistrées parmi nos principaux voisins et partenaires européens.

Ainsi, comparativement aux autres pays européens, l'amélioration des finances publiques belges au cours des trois années 1992-95 et même plus largement depuis 1992 aura été particulièrement marquante (cf. Tableau ci-dessous)

**Tableau 5.**  
**Besoins nets de financement comparés (\*)**

Besoins de financement en % PIB							
	Niveaux				Evolutions cumulées		
	1992	1995	1996	1997 °	'92-'95	'95-'97	'92-'97
Belgique	-6,9	-3,9	-3,2	-2,1	3,0	1,8	4,8
Moyenne de la CEE	-5,2	-5,1	-4,3	-2,4	0,1	2,7	2,8
Ecart	-1,7	1,2	1,1	0,3	2,9	-0,9	2,0
Danemark	-2,2	-1,8	-1,1	0,7	0,4	2,5	2,9
Irlande	-2,5	-1,9	-0,5	0,9	0,6	2,8	3,4
Pays-Bas	-3,9	-3,7	-2,3	-1,4	0,2	2,3	2,5
Allemagne	-2,8	-3,3	-3,4	-2,7	-0,5	0,6	0,1
France	-3,9	-5,0	-4,1	-3,0	-1,1	2,0	0,9
Italie	-9,6	-7,0	-6,7	-2,7	2,6	4,3	6,9
Royaume-Uni	-6,3	-5,6	-4,7	-1,9	0,7	3,7	4,4
Espagne	-3,6	-6,5	-4,5	-2,6	-2,9	3,9	1,0
Autriche	-1,8	-5,0	-4,0	-2,5	-3,2	2,5	-0,7
Suède	-7,8	-7,0	-3,3	-0,4	0,8	6,6	7,4
Portugal	-3,6	-5,8	-3,2	-2,5	-2,2	3,3	1,1
Finlande	-5,7	-5,2	-3,2	-0,9	0,5	4,3	4,8

(\*) Source : *jusque 1996 : Perspectives semestrielles de l'O.C.D.E., Annexes, n° 62, Décembre 1997.*  
*1997 : chiffres communiqués fin février par les Etats membres à la CE.*

Depuis 1992, la réduction cumulée de BNF opérée par la Belgique (de 4,8% de PIB) dépasserait de quelque 2,0% de PIB celle opérée en moyenne par les pays européens, et ce même si cet écart s'est quelque peu réduit au cours des deux dernières années, la Belgique ayant entamé plus tôt (1993-94) que la plupart des autres pays un important effort d'assainissement structurel de ses finances publiques.

Sur l'ensemble de la période, seules la Suède et l'Italie ont enregistré des réductions cumulées de leur déficit public plus marquées encore que les nôtres.

Enfin, en termes de taux d'endettement public, la Belgique a pu inverser durablement dès 1994 la tendance précédemment haussière de son taux d'endettement (un recul de près de 13% de PIB en 4 ans), alors qu'au niveau européen cette tendance haussière n'a pu être inversée que plus modestement et plus récemment (-0,7% de PIB en 1997), et que la hausse moyenne cumulée depuis 1993 y a atteint encore 6% de PIB.

#### **1.4. Les déterminants au niveau des soldes primaires (ensemble des administrations publiques belges).**

A un niveau plus détaillé, on retrouve les déterminants suivant des évolutions globales enregistrées en matière de soldes primaires belges.

**Tableau 6 (12)**  
**Déterminants des évolutions en matière de soldes primaires de l'ensemble des Pouvoirs publics.**

	Niveaux					Ecart		
	1993	1994	1995	1996	1997	'93-'95	'95-'97	'93-'97
<b>A. Evolutions en % du P.I.B.</b>								
- Recettes totales (*)	46,1	47,2	47,0	47,2	47,3	0,9	0,3	1,1
- Fiscales	29,1	30,7	30,7	31,1	31,7	1,7	1,0	2,6
- Parafiscales	15,4	14,9	14,8	14,5	14,3	- 0,6	- 0,5	- 1,1
- Autres (*)	1,6	1,6	1,4	1,6	1,2	- 0,2	- 0,2	- 0,4
pm fiscales + parafiscales	44,5	45,6	45,5	45,6	46,0	1,1	0,5	1,5
dont : transferts aux CE	1,1	1,2	1,1	1,0	1,1	0,0	0,0	- 0,1
- Dépenses primaires	42,5	42,1	41,9	41,9	41,4	- 0,6	- 0,5	- 1,1
- Courantes	39,9	39,5	39,4	39,5	39,0	- 0,5	- 0,4	- 0,9
- De capital (nettes)	2,6	2,6	2,5	2,4	2,4	- 0,1	- 0,1	- 0,2
- Solde primaire	3,6	5,1	5,1	5,3	5,8	1,5	0,8	2,2
<b>B. Elasticité des recettes</b>								
	En termes de croissance du PIB							
- Fiscales	1,490	2,234	1,023	1,439	1,453	1,686	1,447	1,574
- Parafiscales	1,626	0,280	0,826	0,260	0,687	0,521	0,507	0,514
- Fiscales et parafiscales	1,537	1,557	0,959	1,055	1,210	1,289	1,145	1,222
<b>C. Evolutions en francs constants</b>								
	Taux de variation annuels (°)					'93-'95	'95-'97	'93-'97
- Recettes publiques totales	1,5	4,7	1,8	1,5	2,8	3,2	2,1	2,7
- dont fiscales et parafiscales	1,2	4,9	2,1	1,2	3,5	3,5	2,3	2,9
- Dépenses primaires finales (hors transferts aux CE et hors chômage)	2,2	1,3	1,8	1,0	1,4	1,6	1,2	1,4
- Courantes	2,0	1,1	2,7	0,7	1,2	1,9	1,0	1,4
- De capital	1,1	0,5	0,3	0,3	- 0,3	0,4	- 0,0	0,2
- De capital	12,4	0,9	- 0,3	- 5,6	4,1	0,3	- 0,9	- 0,3

(°) Moyennes géométriques pour les taux de variation par sous-périodes.

(\*) Y compris les recettes comptabilisées comme dépenses négatives dans les comptes SEC.

#### 1.4.1. En matière de recettes publiques.

Les recettes publiques totales telles que recensées ici, après avoir progressé de 0,2% de PIB en 1996 par rapport à 1995, n'ont plus progressé que marginalement en 1997, passant de 47,2% en 1996 à 47,3% de PIB l'année suivante.

Parallèlement à ces évolutions globales, il faut mentionner certaines modifications intervenues dans la structure des recettes publiques.

12 Les écarts par sous-périodes (en % du PIB) et les totaux étant effectués sur des chiffres non arrondis, des écarts résiduels apparents de  $\pm 0,1$  peuvent résulter de ce type de présentation, dans ce tableau comme dans les suivants.

Ainsi (Tableau 6 ci-avant), la part des recettes fiscales et parafiscales en 1997 aurait enregistré une progression significative à concurrence de près de 0,6% de PIB environ, alors que simultanément la régression des recettes non fiscales et non parafiscales (13) en termes SEC aurait dépassé 0,3% de PIB.

En 1997 par ailleurs, la part des prélèvements obligatoires (recettes fiscales et parafiscales totales, courantes et en capital) dépassait encore de 2,1% de PIB le niveau de 1992, alors que les autres recettes (non fiscales et non parafiscales) se trouvaient en-deça de leur niveau de 1992 à concurrence de plus de 0,2% de PIB.

Plus spécifiquement, on observe en 1997 à l'intérieur des recettes fiscales une nette progression des impôts directs (de l'ordre de près de 0,5% de PIB, aux trois quarts au niveau de l'impôt des sociétés), alors que parallèlement le ratio des impôts indirects aurait progressé plus modestement de 0,1% de PIB à 12,9% de PIB (recettes affectées aux ICE incluses). Le recul du ratio des cotisations sociales pour sa part aurait été un peu moins marqué qu'en 1996 (-0,2% de PIB en 1997, contre -0,3% de PIB en 1996).

Ces évolutions en matière de parts relatives des recettes publiques impliquent par définition que l'élasticité globale des prélèvements obligatoires (fiscaux et parafiscaux), en termes de PIB nominal, ait été très nettement supra-unitaire en 1997 (cf. Tableau 6 ci-avant). Cette élasticité (recettes fiscales et parafiscales) se serait ainsi établie en 1997 globalement à 1,21, soit un niveau supérieur à celui de 1996 (1,06 environ) et à celui de 1995 (0,96), mais inférieur au niveau moyen des années 1993-94 (plus de 1,5).

Globalement, on peut estimer qu'en 1997, la bonne tenue des prélèvements obligatoires et en particulier des prélèvements directs en % du PIB, s'explique par une croissance économique relativement dynamique, l'importance des versements anticipés des Sociétés, certains décalages dans les remboursements de TVA à l'exportation, et plus généralement une meilleure perception des recettes. Les recettes 1997 sont néanmoins restées affectées négativement par une structure ou composition de la croissance qui, en termes d'évolutions des bases imposables, est demeurée relativement défavorable, cette croissance économique restant en effet tirée par des éléments de revenus (non salariaux) et surtout de dépenses finales (exportations nettes et investissements productifs) exerçant normalement le moins d'effets de levier favorables directs sur les recettes (14).

---

13 En ce y compris un fort recul de certaines recettes en capital (recettes de mobilophonie, ventes ou cessions de bâtiments publics, etc.) qui en termes SEC consolidés sont comptabilisées comme dépenses négatives et non comme recettes, mais qui sont reprises ici en recettes non fiscales en capital.

14 Soit du fait de taux d'imposition moyens plus faibles que la moyenne globale, soit du fait d'élasticités infra-unitaires en termes de base imposable propre.

#### *1.4.2. En matière de dépenses primaires..*

En matière de dépenses primaires, les données disponibles (15) font apparaître globalement (EPP, hors moyens transférés à l'Union européenne) et pour 1997 une décrue de pratiquement 0,6% de PIB en part relative (à 39,9% de PIB) (16), ceci conduisant à une baisse cumulée de 0,7% de PIB sur la période triennale 1994-97, et en particulier au cours des deux dernières années (en 1995, le ratio étant resté stable).

La rupture observée ici est ainsi bien confirmée par rapport à la hausse sensible de ce ratio enregistrée entre 1991 et 1994 (+0,6% de PIB en 3 ans), pour l'essentiel cependant sous l'incidence d'un effet-dénominateur défavorable lié à la récession de 1993 (17).

Cet recul relatif en 1997 se serait localisé intégralement au niveau des dépenses primaires courantes (consolidées, toutes entités confondues), alors que le ratio des dépenses totales (brutées) en capital serait resté approximativement stable.

L'évolution des dépenses primaires en termes réels (et en particulier des dépenses hors chômage et hors transferts aux ICE) nous donne cependant une meilleure indication des évolutions sous-jacentes, puisqu'elle permet pour l'essentiel de neutraliser les biais statistiques liés aux cycles conjoncturels (effets-dénominateurs).

Ainsi, en 1997, la progression apparente des dépenses primaires finales intérieures non cycliques (18) en francs constants (19) aurait été de 1,2%, soit un rythme d'évolution en légère accélération par rapport au chiffre - exceptionnellement bas - correspondant pour 1996 (+0,7%), mais néanmoins significativement inférieur à la moyenne correspondante des années 1994-97 (+1,6%) ou encore 1991-1997 (+1,8%).

Compte tenu par ailleurs de l'accélération enregistrée en matière de progression des recettes publiques totales en francs constants (+2,8% en 1997 contre +1,5% seulement en 1996), le différentiel de croissance réelle entre recettes publiques et dépenses primaires, qui détermine dans une large mesure l'évolution du solde primaire, aurait à nouveau progressé, à 1,4% comparativement à un différentiel de 0,5% en 1996, et de 0% en 1995 (mais +3,4% en 1994).

---

15 Intégrant les dépenses effectives qui en comptabilité SEC sont imputées en tant que dépenses "négatives".

16 Pour rappel, les dépenses en capital ont été "brutées". Voir l'Annexe méthodologique à ce propos.

17 Lorsque la croissance du PIB en volume est supérieure à son trend tendanciel moyen (environ 2% au vu de la moyenne 1980-92), ceci tend statistiquement à faire décroître automatiquement le ratio des dépenses primaires (effet dénominateur).

18 Hors dépenses dites de sous-emploi (chômage, prépensions etc.) et hors recettes affectées et transferts en direction des Communautés européennes (CE).

19 Déflatées par l'indice des prix à la consommation, sur lequel en principe une part prépondérante des dépenses primaires (traitements, prestations sociales, subsides aux associations) est indexée avec un certain délai.

### 1.5. Les évolutions en matière de charges d'intérêts et de taux d'endettement

Après la progression sensible des charges d'intérêts (consolidées) enregistrée en 1992 (+0,6% de PIB) et leur décrue très nette entamée en 1994 (-2,2% de PIB en 1994-96 ou plus de -0,7% de PIB en moyenne annuelle en 3 ans), cette décrue s'est poursuivie en 1997 sur un rythme à peine ralenti par rapport à cette moyenne, avec un nouveau recul estimé à 0,6% de PIB en une seule année.

Le poids des charges d'intérêts (consolidées) pour l'ensemble des Pouvoirs publics belges aurait ainsi pu être ramené à 7,9% de PIB soit le niveau le plus bas en 15 ans.

Cette poursuite de la décrue du poids des charges d'intérêts s'explique pour l'essentiel par la poursuite à peine ralentie du recul du taux d'intérêt implicite ou moyen sur la dette brute consolidée des Pouvoirs publics belges, taux moyen qui serait passé de 8,8% encore en 1992 à 7,8% en 1994, 7% en 1995, 6,7% en 1996 et enfin 6,5% en 1997 (un recul de 15 points de base par rapport à 1996).

De plus, cette décrue du poids des charges d'intérêt a encore été amplifiée et confortée par l'inversion progressive enregistrée en matière de taux d'endettement public brut consolidé (définition Maastricht), qui aurait pour sa part poursuivi en 1997 la décrue initiée en 1994, en reculant de 4,7% de PIB (après le recul annuel moyen de 2,7% de PIB de 1994-96 par rapport au niveau maximum de 135,1% de PIB atteint en 1993).

Cette baisse du taux d'endettement brut consolidé, contrairement à l'année précédente, n'a plus été freinée cette fois par une croissance réelle et nominale inférieure au trend escompté (20), mais a par contre été nettement moins soutenue qu'en 1996 par le jeu complexe des incidences « hors BNF ».

En effet, on peut ainsi estimer qu'en 1997, l'inversion de l'effet "Boule de neige", mesurée par « l'écart de solde primaire d'équilibre » (21), a permis de réduire le taux d'endettement consolidé de 3,1% de PIB environ (comparativement à 0,7% de PIB seulement en 1996 et 1,1% de PIB en moyenne annuelle en 1994-95), alors que les « ajustements hors BNF » (autres opérations financières hors BNF et ajustements divers) n'auraient plus contribué que pour 1,6% de PIB à la réduction de ce taux d'endettement (comparativement à 3,6% de PIB l'année précédente).

Depuis 1993, la réduction cumulée du taux d'endettement consolidé aura ainsi atteint 12,9% de PIB en 4 ans (soit 3,2% de PIB par an en moyenne), dont 6,1% de PIB (près de la moitié) relèvent de l'inversion structurelle de l'effet "boule de neige" (22).

20 Une croissance nominale estimée à +4,3% en 1997 (comparativement à 3,1% en 1996), soit un taux un peu supérieur à la moyenne des 4 dernières années (4,0% en 1997/93), mais inférieur à celle des 6 dernières années (4,5% en moyenne en 1997/91)

21 Ecart entre le solde primaire effectif et le solde primaire théorique ou « d'équilibre », c'est-à-dire compatible en principe, en l'absence d'opérations hors BNF, avec une stabilisation du taux d'endettement.

22 L'effet « Boule de neige » inversé découle du fait que le surplus primaire effectif dépasse le niveau de surplus théorique requis pour stabiliser chaque année le taux d'endettement.

**Tableau 7**  
**Données macro-financières et déterminants de l'évolution du taux d'endettement**

		Niveaux						Moyenne arithmétique		
		1992	1993	1994	1995	1996	1997	'93-'95	'95-'97	'93-'97
<b>A. Données macro-financières</b>										
- Taux d'int. implicite % °	(i°)	8,8	8,5	7,8	7,0	6,7	6,5	8,1	6,8	7,9
- Croissance nom. PIB	(g)	5,2	2,6	4,8	3,8	3,1	4,3	3,7	3,4	4,0
- Croissance réelle PIB	(r)	1,5	-1,5	2,4	2,1	1,5	2,7	0,4	1,8	1,2
- Différentiel	(i-g)	3,5	5,8	2,9	3,1	3,5	2,1	4,3	3,3	3,7
<b>B. Déterminants de l'évolution du taux d'endettement</b>										
		En % du P.I.B.						Evolution		
		1992	1993	1994	1995	1996	1997	'93-'95	'95-'97	'93-'97
- Taux d'endettement brut consolidé	(o)	129,0	135,1	133,5	131,3	126,9	122,2	- 1,9	- 4,5	- 3,2
Moyenne annuelle										
- Solde primaire d'équilibre	(1)	4,4	7,4	3,9	4,1	4,6	2,7	4,0	3,6	3,8
- Solde primaire effectif	(2)	3,8	3,6	5,1	5,1	5,3	5,8	5,1	5,6	5,3
- Ecart de solde primaire	(3=1-2)	0,6	3,9	-1,3	-0,9	-0,7	-3,1	-1,1	-1,9	-1,5
Evolutions cumulées										
Ecart de taux d'endettem.	(4)	1,5	6,2	-1,7	-2,2	-4,3	-4,7	-3,9	-9,0	-12,9
- Ecart de solde primaire	(5=3)	0,6	3,9	-1,3	-0,9	-0,7	-3,1	-2,2	-3,9	-6,1
- Autres (opér.hors BNF) et ajustements *	(6=4-5)	0,9	2,3	-0,4	-1,3	-3,6	-1,6	-1,7	-5,2	-6,9

(°) en % de la dette brute consolidée fin t-1.

(\*) Il s'agit ici d'un solde résiduel net, qui comprend aussi bien des éléments hors BNF qui ont contribué à augmenter l'endettement public (octrois de crédits et prises de participations, différences entre rythmes d'imputations budgétaires et de décaissements, etc.), divers autres facteurs d'ajustements entre SNF du Trésor et variation de la dette du Trésor (certificats FMI, différences de changes etc.), et enfin d'autres éléments exceptionnels hors BNF (privatisations, opération sur l'or, etc...) ayant contribué à réduire ce même taux d'endettement.



## 2. Les évolutions par grandes Entités.

### 2.1. Analyse comparée des soldes des deux grandes Entités.

A un niveau purement descriptif, le tableau 8 ci-après retrace les évolutions budgétaires enregistrées au niveau des grandes Entités et de leurs principaux sous-secteurs.

On notera sur base des informations disponibles, que la nette amélioration enregistrée globalement en 1997 au niveau des BNF (de 1,1% de PIB) se situerait presque intégralement au niveau de l'Entité "I." (une réduction de déficit de plus de 0,9% de PIB), alors qu'au niveau de l'Entité II. considérée globalement, l'amélioration en termes absolus aurait été plus marginale (de l'ordre de 0,2% de PIB, clairement localisée au niveau des C&R).

Par rapport aux objectifs officiels pour 1997, le BNF de l'Entité I. se serait situé, avec -2,0% de PIB, 0,5% de PIB en-dessous de l'objectif officiel affiché dans le Nouveau Programme de Convergence (2,5% de PIB), et 0,6% de PIB en-dessous de l'objectif de BNF repris pour 1997 dans le Rapport annuel 1997 de la Section.

**Tableau 8**  
**Réalisations par grandes Entités et sous-secteurs**

(en % du P.I.B.)

	Niveaux					Ecart	
	1993	1994	1995	1996	1997	'93-'95	'95-'97
<b>Entité I</b>							
- Solde primaire	3,6	5,0	4,5	4,7	5,1	0,9	0,6
- Intérêts	9,9	9,2	8,1	7,7	7,1	-1,8	-1,0
- BNF	-6,3	-4,2	-3,6	-3,0	-2,0	2,7	1,6
* <i>Pouvoir fédéral</i>							
- Solde primaire	3,9	4,5	4,3	4,7	4,9	0,4	0,6
- Intérêts	10,1	9,3	8,2	7,8	7,2	-1,8	-1,0
- BNF	-6,2	-4,8	-4,0	-3,0	-2,3	2,2	1,7
* <i>Sécurité sociale</i>							
- BNF	-0,1	0,6	0,4	0,0	0,3	0,5	-0,1
<b>Entité II</b>							
- Solde primaire	0,0	0,2	0,6	0,6	0,8	0,6	0,2
- Intérêts	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8	0,1	-0,1
- BNF	-0,8	-0,7	-0,3	-0,2	-0,1	0,5	0,2
* <i>Communautés et Régions</i>							
- Solde primaire	-0,4	-0,4	-0,3	-0,1	0,1	0,0	0,4
- Intérêts	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,1	0,0
- BNF	-0,6	-0,7	-0,7	-0,5	-0,2	-0,0	0,4
* <i>Pouvoirs locaux</i>							
- Solde primaire	0,4	0,5	0,9	0,8	0,6	0,5	-0,3
- Intérêts	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	-0,0	-0,1
- BNF	-0,2	0,0	0,4	0,2	0,2	0,6	-0,2

Comparativement, un écart favorable de 0,3% de PIB (dont près de 0,2% de PIB au niveau des PL) aurait pour sa part été réalisé par l'Entité II. par rapport aux objectifs du NPC (un BNF d'un peu plus de 0,1% de PIB au lieu des 0,4% officiellement visés), tandis que par rapport aux objectifs repris dans le Rapport annuel 1997 de la Section, l'écart favorable se serait limité à 0,1% de PIB (plus qu'intégralement au niveau des C&R cette fois).

Depuis la mise en place du Plan de Convergence (1992), on notera que le déficit de l'Entité "I." se serait réduit de 4,1% de PIB (dont 1,3% de PIB d'amélioration de solde primaire et 2,8% de PIB de réduction du poids des charges d'intérêts), alors que le déficit de l'Entité "II." en termes SEC se serait pour sa part réduit d'un peu moins de 0,7% de PIB, malgré un alourdissement de près de 0,1% de PIB du poids total de ses charges d'intérêts (d'où une amélioration de solde primaire de pratiquement 0,7% de PIB en 5 ans).

Au niveau de l'Entité "II." également, on relèvera en 1997 une amélioration apparente de près de 0,2% de PIB de son solde primaire, mais qui se localise plus qu'intégralement (près de 0,3% de PIB) au niveau des C&R, en particulier en matière de recettes, alors qu'inversement le solde primaire des PL se détériore sensiblement (de 0,1% de PIB).

Globalement, depuis 1991-1992, le solde primaire des C&R tend à s'améliorer tendanciellement (un gain cumulé de plus de 0,8% de PIB en 5-6 ans), alors qu'inversement celui des PL, plus sensible aux cycles politiques, tend à se détériorer (-0,1 ou -0,2% de PIB au cours de la même période).

## **2.2. Déterminants des soldes primaires.**

### **2.2.1. En matière de recettes.**

En matière de ressources, les recettes "Loi Spéciale de Financement", qui constituent le noyau dur et stable du financement des C&R, ont vu leur progression en pourcentage du PIB reprendre en 1997, après l'interruption provisoire en 1996 (23) de cette progression tendancielle. Depuis 1993 (en 4 ans), la progression de la part de ces recettes n'en atteint pas moins 0,5% de PIB (+0,12% de PIB par an en moyenne), et depuis 1991-92, cette progression s'élève même à un peu plus de 0,8% de PIB (un peu moins de 0,15% de PIB par an).

Parallèlement, la part des autres transferts budgétaires nets (en termes SEC) du Pouvoir fédéral en direction de l'Entité "II." (droits de tirage des Régions, transferts courants et en capital résiduels aux Pouvoirs locaux etc.) serait restée stable à 0,8% de PIB en 1997, après la progression sensible des années 1992-96 (+0,3% de PIB environ en 4 ans), alors même que les recettes propres de l'Entité II. (hors transferts budgétaires et fiscaux nets en provenance de l'Entité I.) se seraient stabilisées en 1997, après leur forte progression de 1991-1996 (+0,7% de PIB en 5 ans).

Au total, la part des ressources totales de l'Entité "II." aurait à nouveau très sensiblement progressé, de 0,3% de PIB, à 14,6% de PIB en 1997, après la stabilisation temporaire intervenue en 1996.

Depuis 1992, cette progression aurait ainsi pratiquement atteint +1,8% de PIB en 5 ans, soit une progression relative de 14%, majoritairement sous l'influence d'une progression de 1,1% de PIB en cinq ans des ressources d'origine fédérale (LSF et autres), et pour le solde (un peu plus de 0,6% de PIB ou 40% du total en termes relatifs) du fait d'une vive progression relative en tendance des ressources propres de l'Entité (+19% en termes relatifs).

**Tableau 9**  
**Comptes publics par grandes Entités**  
**Déterminants comparés des soldes primaires**

(en % du P.I.B.)

	Niveaux					Ecart		
	1993	1994	1995	1996	1997	'93-'95	'95-'97	'93-'97
<b>A. Entité I</b>								
- Recettes totales	33,3	34,1	33,4	33,7	33,5	0,1	0,1	0,2
- Fiscales	17,1	18,4	18,0	18,4	18,6	0,8	0,7	1,5
- Parafiscales	15,3	14,8	14,7	14,4	14,2	-0,6	-0,5	-1,1
- Autres	0,8	0,9	0,7	0,9	0,6	-0,1	-0,1	-0,2
- Dépenses primaires	29,7	29,1	28,9	29,0	28,4	-0,8	-0,5	-1,3
- Finales (hors transferts aux CE)	27,6	26,9	26,9	26,8	26,1	-0,7	-0,8	-1,5
+ Pouvoir fédéral	8,0	7,8	7,7	7,5	7,2	-0,3	-0,5	-0,8
+ Sécurité sociale	19,6	19,1	19,1	19,3	18,9	-0,4	-0,3	-0,7
- Solde primaire	3,6	5,0	4,5	4,7	5,1	0,9	0,6	1,5
<b>B. Entité II</b>								
- Recettes totales	13,5	13,8	14,3	14,3	14,6	0,7	0,3	1,10
- Loi spéciale de financement (*)	9,1	9,3	9,4	9,4	9,6	0,3	0,2	0,5
- Autres	4,5	4,6	4,9	5,0	5,0	0,4	0,1	0,5
+ fiscales & parafiscales	3,0	3,1	3,5	3,5	3,5	0,5	0,1	0,6
- Dépenses primaires finales	13,5	13,7	13,7	13,7	13,8	0,2	0,2	0,3
+ Communautés & Régions	8,2	8,3	8,5	8,5	8,5	0,3	0,1	0,3
+ Pouvoirs locaux	5,3	5,4	5,2	5,3	5,3	-0,1	0,1	0,0
- Solde primaire	0,0	0,2	0,6	0,6	0,8	0,6	0,2	0,7

(\*) I.P.P. et T.V.A. attribués.

En revanche, les ressources de l'Entité "I.", après la nette progression de leur ratio en 1996 (+0,3% de PIB), ont enregistré en 1997 un certain tassement global (-0,2% de PIB), revenant ainsi à leur niveau de 1990 (et en retrait de 0,6% de PIB par rapport à leur maximum de 1994).

Par rapport à 1993, la stabilité relative à 4 ans d'écart (un gain limité à 0,2% de PIB) du ratio des recettes globales de l'Entité "I." masque cependant des évolutions internes divergentes, une hausse assez sensible des recettes fiscales (+1,5% de PIB en 4 ans, principalement en impôt des sociétés, avec +1,1% de PIB, et en impôts indirects, avec + 0,7% de PIB), compensant plus qu'intégralement un recul des recettes non fiscales (-0,2% de PIB) et surtout le déclin cumulé des cotisations sociales effectives (-1,1% de PIB en 4 ans).

Cette stabilité apparente du ratio des recettes de l'Entité I. sur 4 ans masque aussi, du point de vue de cette dernière, l'impact cumulé élevé d'incidences non discrétionnaires assez massivement défavorables en recettes publiques (effets « de structures » défavorables liés à la faible croissance relative des bases imposables les plus intensives en recettes, transferts croissants de recettes fiscales affectées ou attribuées - notamment via la Loi Spéciale de Financement - au financement d'autres niveaux de Pouvoirs (les ICE et l'Entité II.)).

### **2.2.2. En termes de dépenses primaires.**

Si l'on raisonne en termes de dépenses primaires finales intérieures (hors transferts aux ICE), consolidées par Entité, le recul relatif de 0,6% de PIB enregistré en 1997 au niveau de l'ensemble des pouvoirs publics belges résulte en fait d'un double mouvement, d'une part de recul marqué de plus de 0,7% de PIB au niveau de l'Entité "I.", et d'autre part de progression de 0,1% de PIB au niveau de l'Entité "II.".

Depuis la réactualisation en été 1993 du Plan de Convergence cependant, on observerait un recul global de 1,2% de PIB en 4 ans (-3% en termes relatifs) du ratio apparent de ces dépenses primaires finales totales (EPP), hors transferts aux ICE, ceci résultant par ailleurs contradictoirement d'une baisse de 1,5% de PIB du ratio relatif à l'Entité "I.", neutralisée à concurrence d'un cinquième environ par une progression cumulée de 0,3% de PIB (+2,4% en termes relatifs) du ratio des dépenses primaires finales totales de l'Entité "II.".

### **2.3. Les évolutions comparées des dépenses primaires en termes réels.**

En termes de rythmes comparés de croissance réelle des dépenses primaires finales consolidées des Entités, on retrouve les mêmes disparités depuis la mise en oeuvre du Plan de Convergence (cf. Tableau 10 ci-après), ces disparités tendant cependant à s'affaiblir lentement en tendance.

Ainsi, au cours des deux dernières années (1996-97), la croissance réelle des dépenses primaires finales (hors financement des ICE) de l'Entité I. se serait établie marginalement au-dessus de 0%, à 0,3% seulement environ en moyenne (et même 0,2% hors dépenses de « sous-emploi »<sup>(24)</sup>), contre environ 2,4% au niveau de l'Entité II. (soit un écart moyen de 2,1 l'an approximativement).

24 Définies ici et dans tout le texte comme les dépenses de chômage, prépensions et interruptions de carrière.

Les deux années précédentes (1994-95), l'écart entre les deux Entités était pratiquement identique (avec une croissance annuelle moyenne de ces dépenses de 0,9% seulement au niveau de l'Entité I., et de près de 3,0% au niveau de l'Entité II. consolidée).

Les deux années antérieures (1992-93), l'écart annuel moyen de croissance réelle des dépenses primaires finales entre les deux entités était cette fois de 3,2% (1,6% en moyenne pour l'Entité I. et 4,8% pour l'Entité II.)

Sur la période 1992-1997 (5 ans) enfin, le rythme annuel moyen de croissance réelle de ces dépenses se serait établi à un très bas niveau de +0,6% seulement pour l'Entité "I.", contre +3,2% en ce qui concerne l'Entité "II." (moyenne pondérée pour l'ensemble des Pouvoirs publics belges: +1,5%), soit un écart annuel moyen de 2,6% entre les deux Entités.

En 1997 cependant, la progression de ces dépenses en termes réels, au niveau de l'Entité "I.", après s'être établie respectivement à 2,2% et 0,6% en 1995 et 1996, serait devenue marginalement négative (-0,1), tandis qu'au niveau de l'Entité "II." au contraire, on aurait enregistré une nette accélération (3,4% en 1997 contre +1,3% l'année précédente et 2,4% en moyenne en 1993-96).

Cette accélération se serait surtout manifestée au niveau des dépenses en capital, et se serait localisée principalement au niveau des Pouvoirs locaux.

Globalement, on peut donc bien parler à ce stade d'une bonne maîtrise persistante de la progression des dépenses primaires réelles globales, en particulier au niveau de l'Entité I., où le net recul persistant en termes réels des dépenses primaires finales intérieures du Pouvoir fédéral (-1,2%, en 1997, après -2,4% en 1996) a vu son influence amplifiée pour la seconde année consécutive par un nouveau ralentissement enregistré dans la croissance réelle des dépenses de sécurité sociale (0,5% seulement en 1997, comparativement à 1,8% en 1996 et 2,5% en 1995, et respectivement 0,5%, 1,6% et 3,5% pour les dépenses correspondantes hors dépenses de sous-emploi).

**Tableau 10**  
**Evolution des recettes et des dépenses en francs constants**

	% variation annuelle en termes réels					Moyenne annuelle		
	1993	1994	1995	1996	1997	'95/'93	'97/'95	'97/'93
<b>A. Recettes publiques totales</b>	1,5	4,7	1,8	1,5	2,8	3,2	2,1	2,7
- dont fiscales et parafiscales	1,2	4,9	2,1	1,2	3,5	3,5	2,3	2,9
<b>B. Dépenses primaires finales</b>	2,2	1,3	1,8	1,0	1,4	1,6	1,2	1,4
Idem, hors transferts aux CE et hors chômage	2,0	1,1	2,7	0,7	1,2	1,9	1,0	1,4
- Entité I	0,7	- 0,3	2,2	0,6	- 0,1	0,9	0,3	0,6
+ hors chômage	0,2	- 0,2	2,8	0,4	- 0,0	1,3	0,2	0,7
- Entité II	5,5	3,5	2,4	1,3	3,4	3,0	2,4	2,7
<b>C. Dépenses totales</b>	1,7	0,1	- 0,1	0,1	0,5	0,0	0,3	0,1

### 3. Les évolutions internes aux grandes Entités.

---

#### 3.1. Les évolutions internes à l'Entité "I."

A l'intérieur de l'Entité "I.", et même si cela peut masquer en partie le jeu des transferts intra-Entités, on relèvera que l'amélioration globale enregistrée en 1997 en matière de BNF (soit un mieux de 0,9% de PIB) se situe pour l'essentiel au niveau du Pouvoir fédéral (une amélioration de 0,7% de PIB), le solde de la Sécurité sociale en termes SEC enregistrant pour sa part une amélioration plus limitée estimée à plus de 0,2% de PIB (et faisant suite à une détérioration de 0,4% de PIB en 1996).

En termes de soldes primaires, l'amélioration de 0,1% de PIB enregistrée en 1996 au niveau de l'Entité "I." dans un contexte pourtant conjoncturellement peu porteur se serait amplifiée en 1997 (un gain de 0,4% de PIB) dans un contexte conjoncturel certes cette fois nettement plus favorable.

Cette amélioration de solde primaire de l'Entité I. par ailleurs se serait localisée « moitié-moitié » approximativement au niveau du Pouvoir fédéral et de la Sécurité sociale.

##### *3.1.1. Evolutions au niveau du Pouvoir fédéral*

Au niveau du seul Pouvoir fédéral, l'amélioration de 0,7% de PIB enregistrée en 1997 en termes de BNF, faisant suite à l'amélioration cumulée de 1,8% de PIB enregistrée les deux années précédentes, se situe pour l'essentiel (près de 0,6% de PIB) du côté des charges d'intérêts. L'amélioration du surplus primaire fédéral (limitée à 0,1% de PIB) pour sa part doit s'analyser à la lumière des reculs conjoints de 0,3% et de 0,4% de PIB des ratios apparents respectifs des recettes publiques totales propres et des dépenses primaires totales de ce niveau de Pouvoir.

**Tableau 11**  
**Réalisations au niveau du Pouvoir Fédéral**

		Niveaux					Ecart		
		1993	1994	1995	1996	1997	'93- '95	'95- '97	'93- '97
<b>I. En % du P.I.B.</b>									
Recettes avant transferts LSF (°)	(0)	27,2	28,8	28,4	28,9	29,2	1,1	0,8	2,0
Recettes propres (hors transf. LSF)	(1)	17,8	18,2	17,5	17,9	17,6	-0,2	0,1	-0,2
- fiscales		16,8	17,0	16,5	16,6	16,7	-0,2	0,1	-0,1
- autres		1,0	1,1	1,0	1,2	0,9	0,0	-0,1	-0,1
- hors transferts vers autres pouvoirs publics intérieurs	(2)	11,9	12,3	12,0	12,2	12,1	0,1	0,1	0,2
Dépenses primaires totales	(3)	13,9	13,7	13,3	13,1	12,7	-0,6	-0,6	-1,2
* hors transferts aux CE	(4)	12,5	12,2	11,9	11,7	11,2	-0,5	-0,7	-1,3
- transferts vers autres pouvoirs publics (y compris aux CE)	(5)	5,8	5,9	5,5	5,6	5,5	-0,3	-0,0	-0,4
- finales hors transferts	(6)=(3-5)	8,0	7,8	7,7	7,5	7,2	-0,3	-0,5	-0,8
Solde primaire	(7)=(1-3)	3,9	4,5	4,3	4,7	4,9	0,4	0,6	1,0
- final	(8)=(1-6)	9,7	10,4	9,8	10,4	10,4	0,1	0,6	0,7
Charges d'intérêts	(9)	10,1	9,3	8,2	7,8	7,2	-1,8	-1,0	-2,9
Dépenses totales	(10)=(3+9)	23,9	23,0	21,5	20,9	19,8	-2,4	-1,6	-4,0
Besoins de financement	(11)=(7-9)	-6,2	-4,8	-4,0	-3,0	-2,3	2,2	1,7	3,9
<b>II. % variation en francs constants</b>		1993	1994	1995	1996	1997	Moyenne annuelle		
							'95/'93	'97/'95	'97/'93
Recettes avant transferts LSF	(1)	0,7	8,3	0,7	3,1	3,6	4,4	3,3	3,9
Recettes propres (hors transf. LSF)	(2)	-1,7	4,9	-1,4	2,8	1,1	1,7	2,0	1,8
Dépenses primaires totales	(3)	-1,0	1,3	-1,2	-0,3	-0,6	0,0	-0,4	-0,2
* hors transferts aux CE	(4)	-1,2	0,3	-0,2	-0,9	-1,4	0,1	-1,3	-0,6
- transferts vers autres pouvoirs publics (y compris aux CE)	(5)	-2,1	3,9	-4,8	2,6	0,4	-0,5	1,5	0,5
- finales hors transferts	(6)=(3-5)	-0,3	-0,6	1,5	-2,4	-1,2	0,5	-1,8	-0,7
Charges d'intérêts	(7)	-0,5	-5,4	-9,3	-5,0	-4,8	-7,4	-4,9	-6,1
Dépenses totales	(8)	-0,8	-1,5	-4,5	-2,1	-2,1	-3,0	-2,1	-2,6

(°) Transferts LSF - Uniquement IPP et TVA attribués.

Pour ce qui est de ce premier déterminant de l'évolution du solde primaire du PF (baisse de 0,3% de PIB du ratio de ses recettes nettes - soit l'équivalent en termes SEC des recettes « Voies et Moyens » du PF-), l'origine doit en être recherchée principalement dans une nouvelle montée en puissance des recettes fiscales « affectées » à la Sécurité sociale (+0,3% de PIB, dans le cadre du financement alternatif du système essentiellement), ainsi que des recettes attribuées aux Communautés et Régions (une progression de près de 0,2% de PIB en 1997), le net tassement des recettes non fiscales (-0,3% de PIB) (25) venant par ailleurs neutraliser la majeure partie de la forte progression du rendement de l'impôt des Sociétés (un gain de près de +0,4% de PIB).

25 Absence de recettes de mobilophonie et de ventes de bâtiments publics fédéraux en 1997, soit un écart de recettes de près de 19 milliards (0,2% de PIB) rien que pour ces deux rubriques par rapport à 1996.

En matière de recettes fiscales propres du PF, l'année 1997 s'est caractérisée par l'absence de progression significative en % de PIB, la forte baisse enregistrée ici en matière d'impôts indirects après affectations (un recul de près de -0,4% de PIB en un an) neutralisant l'essentiel de la hausse des recettes directes (un gain total dépassant +0,4% de PIB, au niveau de l'impôt des Sociétés principalement).

Pour ce qui est de la réduction de la part des dépenses primaires totales du PF (-0,4% de PIB), elle se localise pour l'essentiel au niveau de ses dépenses primaires finales (-0,3% de PIB, un recul relatif d'environ 4% en une seule année), et pour le reste (un peu plus de 0,1% de PIB) au niveau des transferts budgétaires nets aux autres niveaux de Pouvoir. Depuis la mise en oeuvre du Plan de Convergence (période 1992-97), la réduction du ratio des dépenses primaires totales du PF a ainsi atteint 1,3% de PIB, soit une réduction de près de 10% en termes relatifs en 5 ans, et celle de ses seules dépenses primaires finales s'élève pour sa part à plus de 0,8% de PIB (soit également une amputation relative cumulée de 10% en 5 ans).

Plus globalement, depuis l'année de mise en oeuvre du Plan de Convergence (1992), l'amélioration cumulée du solde primaire du PF (+0,9% de PIB) a été obtenue plus qu'intégralement grâce à la réduction susmentionnée de 1,3% de PIB du ratio des dépenses primaires totales du Pouvoir fédéral, neutralisée à raison de plus de 30% (en termes relatifs) par la baisse de plus de 0,4% de PIB du ratio des recettes propres du même niveau de Pouvoir.

Au niveau des dépenses primaires du Pouvoir fédéral, certaines évolutions sont à relever. Ainsi, hors moyens affectés au financement des CE, la croissance réelle de ces dépenses aurait été significativement négative en 1996-97 (-1,3% en moyenne annuelle), après une croissance moyenne très limitée (de 0,1% l'an) en 1994-95 et de 0,4% l'an en 1992-93. Depuis la mise en oeuvre du Plan de Convergence, cette croissance aura en moyenne été négative (-0,4% en moyenne pour les dépenses primaires totales du PF, -0,6% en moyenne pour ses seules dépenses primaires finales intérieures (hors financement des ICE)).

De ce point de vue, la norme de croissance zéro en volume des dépenses primaires du Pouvoir fédéral, inscrite dans la déclaration gouvernementale précédente et confirmée par le Plan de Convergence, a été pleinement respectée en moyenne depuis 1992.

### *3.1.2. Au niveau du système de Sécurité sociale.*

Au niveau de la Sécurité sociale par ailleurs, l'amélioration relative enregistrée (de plus de 0,2% de PIB) en termes de BNF (système SEC) en 1997, après une nette détérioration enregistrée en 1996 (-0,4% de PIB), se localise également plus qu'intégralement au niveau du ratio des dépenses primaires (-0,4% de PIB, dont -0,3% de PIB pour les dépenses « non-cycliques » ou hors dépenses de sous-emploi), le ratio des recettes totales enregistrant pour sa part une nouvelle érosion d'un peu plus de 0,1% de PIB.



La baisse enregistrée du ratio des dépenses primaires résulte pour sa part d'une nouvelle décélération sensible du rythme de progression des dépenses réelles (+0,4% seulement en 1997 contre +1,8% en 1996), soit une moyenne de 1,1% au cours des deux dernières années, proche du rythme moyen (1,2%) des deux années précédentes (1994-95).

**Tableau 12**  
**Résultats en matière de Sécurité sociale**

		Niveaux					Ecart		
		1993	1994	1995	1996	1997	'93-95	'95-'97	'93-'97
<b>I. En % du P.I.B.</b>									
Recettes totales	(1)	19,7	20,0	19,8	19,6	19,4	0,1	-0,3	-0,2
- transferts du Pouvoir fédéral	(2=3+4)	3,7	4,6	4,5	4,7	4,7	0,7	0,2	1,0
dont :									
+ transferts budgétaires	(3)	3,4	3,3	3,1	3,0	2,8	-0,3	-0,3	-0,6
+ recettes affectées	(4)	0,4	1,3	1,4	1,7	2,0	1,1	0,6	1,6
- propres, dont :	(5=1-2)	15,8	15,2	15,1	14,8	14,6	-0,7	-0,5	-1,2
+ cotisations	(6)	15,6	15,1	15,0	14,6	14,4	-0,6	-0,5	-1,1
+ autres	(7)	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	-0,1	-0,0	-0,1
<i>Dépenses</i>	(8)	19,7	19,2	19,3	19,5	19,1	-0,4	-0,2	-0,6
- primaires	(9)	19,9	19,4	19,4	19,6	19,2	-0,4	-0,3	-0,7
+ hors chômage et prépens.	(10)	16,8	16,4	16,6	16,7	16,4	-0,2	-0,2	-0,4
- intérêts consolidés	(11)	-0,2	-0,1	-0,2	-0,1	-0,1	0,0	0,1	0,1
Besoins nets de financement	(12=1-8)	-0,1	0,6	0,4	0,0	0,3	0,5	-0,1	0,4
<b>II. % variation francs constants</b>							Moyenne annuelle		
		1993	1994	1995	1996	1997	'95/93	'97/95	'97/93
Recettes totales	(1)	0,9	4,1	1,0	0,3	1,9	2,5	1,1	1,8
- transferts du Pouvoir fédéral	(2)	-2,1	27,5	-1,5	5,6	3,6	12,1	4,6	8,3
dont :									
+ transferts budgétaires	(3)	-8,1	0,9	-5,6	-1,7	-5,0	-2,4	-3,4	-2,9
- propres (hors fin.alternatif)	(4)	1,7	-1,3	1,6	-1,2	1,2	0,1	0,0	0,1
dont :									
+ cotisations	(5)	1,8	-0,8	1,4	-1,2	1,3	0,3	0,0	0,2
Dépenses primaires	(6)	1,1	-0,1	2,5	1,8	0,4	1,2	1,1	1,1
- hors chômage et prépens.	(7)	0,5	0,0	3,5	1,6	0,6	1,8	1,1	1,4

Après « l'accident » de 1995 (une croissance de 2,5% en termes réels des dépenses sociales, et de près de 3,5% des dépenses sociales hors chômage), la bonne maîtrise des dépenses réelles de sécurité sociale se confirme par conséquent, permettant au secteur d'atteindre voire de dépasser l'objectif visé d'un BNF excédentaire en termes SEC de 0,2% de PIB en 1997.

Au niveau des recettes, par ailleurs, on a assisté en 1997 à une nouvelle consolidation de l'inflexion significative de la structure de financement du système initiée en 1994 (avec une consolidation du financement alternatif, à concurrence de 0,3% de PIB d'augmentation relativement à 1996), parallèlement à la poursuite du désengagement direct relatif du Pouvoir fédéral (un recul de 0,2% de PIB du ratio des transferts budgétaires nets) et à l'allègement - pour partie non discrétionnaire - des charges sociales à concurrence de 0,2% de PIB.

Depuis 1992, le financement alternatif a connu une forte montée en puissance (une progression de 0,2% de PIB en 1992 à 2,0% de PIB en 1997, soit un gain de 1,8% de PIB), permettant à la fois de consolider le financement global (une quasi-stabilisation des ressources totales en % du PIB) et de compenser les reculs du financement budgétaire traditionnel par le Pouvoir fédéral (-0,9% de PIB en 5 ans) et du financement traditionnel propre par les cotisations sociales (-0,9% de PIB également) et les autres recettes non fiscales (-0,1% de PIB).

En francs constants, la progression moyenne des ressources totales des régimes sociaux, même si en accélération par rapport à la quasi-stagnation de l'année passée (+0,3% seulement en termes réels en 1996) est restée cependant relativement limitée en 1997 (+1,9%) par rapport à la croissance économique réelle, de même d'ailleurs de manière générale que depuis 1992 (+1,6% en moyenne annuelle entre 1992 et 1997).

Depuis la mise en oeuvre du Plan de Convergence et du Plan Global, la progression sensible en termes réels (+6,1% en moyenne) des ressources globales (subsides directs + recettes affectées) en provenance du Pouvoir fédéral ne compense que très partiellement la faible progression moyenne (+0,4% en moyenne annuelle en francs constants) des ressources "propres" du système au sens strict (cotisations et autres recettes non fiscales et non parafiscales propres).

## **3.2. Les évolutions internes à l'Entité "II."**

### **3.2.1. *Appréciation globale.***

D'un point de vue formel d'abord, il faut relever qu'en termes de niveaux de déficits, les réalisations effectives de l'Entité "II." en 1996 avaient déjà été plus favorables que l'objectif visé dans le Plan de Convergence (un BNF limité à 0,2% de PIB au lieu des 0,4% de PIB visés), et ce plus qu'intégralement du fait des bons résultats engrangés par les PL (un BNF excédentaire de plus de 0,2% de PIB, suite à une révision statistique opérée en juin 1997 dans les Comptes nationaux 1996). En 1997, le BNF de l'Entité II. se serait encore amélioré de 0,1% de PIB, grâce cette fois-ci à une nette réduction du déficit consolidé des C&R (-0,2% de PIB au lieu de -0,5% en 1996) alors même que les PL enregistraient pour leur part une légère détérioration de leur propre solde (leur BNF excédentaire restant cependant proche de 0,2% de PIB).

Globalement, l'Entité II. aura ainsi à nouveau réalisé une meilleure performance qu'initialement visée en termes de BNF dans le NPC de décembre 1996, avec un écart favorable de 0,3% de PIB relativement à l'objectif officiel, tout en ne s'écartant favorablement que de manière plus limitée (0,1% de PIB) de l'objectif retenu dans le Rapport 1997 de la Section.

Par ailleurs, toujours en termes d'évolutions, on peut observer depuis 1992 une certaine tendance à l'amélioration progressive des soldes primaires de cette Entité (+0,7% de PIB en 5 ans), malgré la progression sensible de ses dépenses primaires en termes de PIB (un alourdissement de 1,1% de PIB ou 8% en termes relatifs depuis 1992). Ceci a cependant été rendu possible par une hausse plus sensible encore du ratio des recettes totales de l'Entité (+1,8% de PIB depuis 1992), pour partie seulement (+0,6% de PIB) via la progression de ses recettes propres nettes, et pour le reste (un peu plus de 1,2% de PIB) par la hausse des moyens attribués via le Pouvoir fédéral (recettes LSF et transferts budgétaires nets).

Statistiquement, on observe depuis trois ans surtout une évolution plutôt favorable en termes de finances de l'Entité "II.", avec le maintien d'une progression relativement soutenue de ses recettes réelles totales (+3,8% l'an en moyenne en 1994-97), alors que parallèlement la croissance des dépenses primaires consolidées de l'Entité - certes encore élevée - se ralentit nettement par rapport aux années antérieures (+2,4% en moyenne en 1994-97 en francs constants, comparativement à +4,4% en moyenne les 3 années précédentes).

L'écart annuel d'évolution entre recettes totales et dépenses primaires consolidées, qui était encore nul en moyenne en 1991-94, serait ainsi devenu positif en 1994-97 à concurrence de 1,4% l'an, contribuant ainsi à une nette amélioration du solde primaire de l'Entité (+0,6% de PIB en trois ans), comparativement à la quasi-absence d'amélioration enregistrée les trois années antérieures.

### *3.2.2. Les évolutions au niveau des Communautés et Régions.*

A l'intérieur de l'Entité "II.", on notera une nouvelle progression en 1997, de la part des recettes publiques des C&R au sein du PIB, qui se serait légèrement accélérée à +0,25% de PIB en 1997 comparativement à +0,1% de PIB en 1996, s'inscrivant ainsi parfaitement en ligne avec la progression moyenne des années 1991-97 (+1,5% de PIB en 6 ans ou +0,25% de PIB en moyenne annuelle)(26).

En termes de ratio des dépenses primaires totales des C&R, sa stabilisation apparente à 11,5% de PIB en 1997, après une progression annuelle de 0,1% de PIB les 3 années précédentes, s'opère dans un contexte de recul, pour la seconde année consécutive, des transferts budgétaires totaux aux Pouvoirs locaux (-0,1% de PIB), le ratio des dépenses primaires finales pour sa part progressant de 0,1% de PIB à 8,7% de PIB, après la stabilisation des deux années précédentes. On doit ainsi relever en 1997 une réaccélération du rythme de croissance réelle des dépenses primaires finales consolidées des C&R (on passerait d'un rythme de progression en termes réels de +1,4% en 1996 à 3,1% en 1997, soit un rythme ne s'inscrivant pas significativement en baisse par rapport à la moyenne des 4 dernières années (3,2%).

---

26 Pour partie sous l'incidence du refinancement lié aux accords de la St. Michel, pour partie sous l'influence de la déconnexion de l'évolution des recettes "LSF" par rapport aux évolutions cycliques affectant - négativement comme en 1993 surtout - l'évolution des recettes fiscales globales.

La faible progression depuis 1993 du poids des charges d'intérêts des C&R (une progression de moins de 0,1% de PIB), après sa progression plus nette des années 1991-93 (+0,2% de PIB pratiquement) a par ailleurs permis que l'amélioration de solde primaire enregistrée (0,5% de PIB en 4 ans) se traduise par une amélioration à peine inférieure des besoins nets de financement des C&R globalement en termes de PIB (un recul de 0,4% de PIB).

**Tableau 13**  
**Résultats des Communautés et Régions**

		Niveaux					Ecart		
		1993	1994	1995	1996	1997	'93-'95	'95-'97	'93-'97
<b>I. En % du P.I.B.</b>									
<i>Recettes totales</i>	(1=2+5)	11,0	11,0	11,3	11,4	11,6	0,3	0,3	0,6
- propres, dont :	(2)	10,4	10,5	10,6	10,7	10,9	0,2	0,2	0,5
+ loi spéciale de financement	(3)	9,1	9,3	9,4	9,4	9,6	0,3	0,2	0,5
+ ressources propres	(4=2-3)	1,3	1,2	1,2	1,3	1,2	-0,1	0,0	-0,1
- transferts du Pouvoir fédéral	(5)	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,1	0,1	0,1
pm:Total en proven. PF	(6=3+5)	9,7	9,9	10,1	10,1	10,4	0,4	0,3	0,7
<i>Dépenses primaires</i>	(6)	11,3	11,4	11,6	11,5	11,5	0,3	-0,1	0,1
- finales	(7=6-10)	8,3	8,4	8,6	8,6	8,7	0,3	0,1	0,4
- transferts aux Pouvoirs loc.	(10)	3,0	3,0	3,0	2,9	2,8	0,0	-0,2	-0,2
<i>Solde primaire</i>	(11=1-6)	-0,4	-0,4	-0,3	-0,1	0,1	0,0	0,4	0,5
- hors transferts nets	(12=2-7)	2,0	2,0	2,0	2,0	2,2	-0,1	0,2	0,1
<i>Charges d'intérêts</i>	(13)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,1	0,0	0,1
Dépenses totales	(14=6+13)	11,6	11,7	12,0	11,8	11,8	0,4	-0,1	0,2
<i>Besoins nets de financement</i>	(15=1-14)	-0,6	-0,7	-0,7	-0,5	-0,2	0,0	0,4	0,4
<b>II. % variation annuelle en francs constants</b>							Moyenne annuelle		
		1993	1994	1995	1996	1997	'95/'93	'97/'95	'97/'93
Recettes totales, dont :	(1)	7,9	2,9	4,6	1,7	4,7	3,7	3,2	3,5
- Loi spéc. financ.+transferts	(2)	7,2	3,3	3,7	1,5	4,5	3,5	3,0	3,2
- Ressources propres	(3)	21,9	-3,6	20,4	5,5	7,4	7,7	6,5	7,1
<i>Dépenses primaires</i>	(4)	4,0	2,9	4,1	0,0	2,4	3,5	1,2	2,4
- finales	(5)	3,3	3,5	4,7	1,4	3,1	4,1	2,2	3,2
- transferts aux Pouvoirs loc.	(8)	5,9	1,5	2,5	-4,0	0,3	2,0	-1,8	0,1
Dépenses totales	(9)	4,5	3,6	4,1	-0,1	2,6	3,8	1,2	2,5

Ces conclusions sont également grosso modo valables pour les 3 dernières années (1994-1997), un gain de 0,5% de PIB en termes de solde primaire se concrétisant par une réduction équivalente du BNF.

En termes d'écart de croissance réelle entre recettes totales et dépenses primaires consolidées des C&R considérées globalement, on observe ici, sur base des données disponibles, une nette amélioration ou reprise en 1996-97 (2% l'an) par rapport au creux des deux années antérieures (0,2% l'an à peine en 1994-95).

### 3.2.3. Les évolutions au niveau des Pouvoirs locaux.

Au niveau des Pouvoirs locaux, après le tassement enregistré de la part de leurs ressources totales en 1996 (un recul de près de -0,2% de PIB), on observe un nouveau tassement relatif mais plus limité (moins de 0,1% de PIB) de cette part à 6,2% de PIB en 1997.

En termes de dépenses primaires des PL, on observerait cette fois en 1997 une certaine reprise de croissance réelle globale, notamment en pourcentage du PIB (+0,1% de PIB en 1997, après une stabilisation en 1996 et un recul significatif de -0,2% de PIB en 1995).

Ceci s'explique logiquement par les particularités du cycle d'investissements des pouvoirs locaux, et la normalisation des évolutions en la matière (nette reprise en 1997, après la forte baisse cumulée - plus de 28% en termes réels- les deux années précédentes).

En matière de dépenses courantes des Pouvoirs locaux par ailleurs, l'accélération enregistrée en 1997 serait limitée, contribuant cependant à maintenir la croissance réelle moyenne ou tendancielle de ces dépenses (3,3% en moyenne 1991-97) nettement au-delà de la croissance tendancielle de l'économie.

**Tableau 14**  
**Réalisations au niveau des Pouvoirs locaux**

		Niveaux					Ecart		
		1993	1994	1995	1996	1997	'93-'95	'95-'97	'93-'97
<b>I. En % du P.I.B.</b>									
<i>Recettes totales</i>	(1)	6,0	6,2	6,4	6,3	6,2	0,4	-0,2	0,2
- propres	(2)	2,5	2,7	3,0	2,9	2,9	0,5	-0,1	0,4
- autres (en proven.PC)(*)	(3=1-2)	3,5	3,5	3,5	3,4	3,3	-0,0	-0,2	-0,2
<i>Dépenses primaires</i>	(4)	5,6	5,7	5,5	5,5	5,6	-0,1	0,1	0,0
Solde primaire	(5=1-4)	0,4	0,5	0,9	0,8	0,6	0,5	-0,3	0,2
- final	(6=2-4)	-3,1	-3,0	-2,5	-2,7	-2,7	0,6	-0,1	0,4
<i>Charges d'intérêts</i>	(7)	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	-0,1	-0,1	-0,1
Dépenses totales	(8=4+7)	6,2	6,2	6,1	6,0	6,1	-0,1	0,0	-0,1
<i>Besoins nets de financement</i>	(9=1-8)	-0,2	0,0	0,4	0,2	0,2	0,6	-0,2	0,3
<b>II % variation en francs constants</b>						Moyenne annuelle			
		1993	1994	1995	1996	1997	'95/'93	'97/'95	'97/'93
<i>Recettes totales</i>	(10)	1,4	6,3	5,5	-1,6	1,9	5,9	0,1	3,0
- propres	(11)	-5,1	10,4	12,8	-2,7	4,5	11,6	0,8	6,1
- dont en provenance du Pouvoir central (*)	(12)	6,7	3,4	0,1	-0,7	-0,2	1,7	-0,5	0,6
<i>Dépenses primaires</i>	(13)	9,0	4,0	-1,1	1,2	3,9	1,4	2,5	2,0
- courantes	(14)	4,7	3,5	3,7	2,7	3,0	3,6	2,8	3,2
- en capital	(15)	35,1	8,3	-21,7	-7,3	9,8	-7,9	0,9	-3,6
Dépenses totales	(16)	8,4	3,1	-0,5	0,6	3,0	1,3	1,8	1,5

(\*) *Essentiellement en provenance des C&R (2,8% de PIB en 1997), et pour un peu plus de 0,4 % de PIB en provenance du Pouvoir fédéral.*

Depuis 1992, les PL ont cependant pu globalement conserver en moyenne un niveau de surplus primaire un peu supérieur à celui du poids de leurs charges d'intérêts, laissant pour solde un BNF marginalement excédentaire (à concurrence de 0,1% de PIB environ en moyenne en termes SEC).

Ils bénéficient par ailleurs ainsi quasi mécaniquement de la décrue relative de leur taux d'endettement en pourcentage du PIB, et, dans un contexte de tassement tendanciel des taux d'intérêts, d'un allègement relatif du poids de leurs charges d'intérêts (une réduction de près de 0,3% de PIB depuis 1989, et de 0,1% de PIB depuis 1993).

Depuis 1992 (mise en oeuvre du Plan de Convergence), l'évolution générale de leur solde primaire reste néanmoins négative (-0,1% de PIB en 5 ans), ceci étant pratiquement compensé (0,1% de PIB) par la réduction depuis lors du poids de leurs charges d'intérêts.

---

## Annexe méthodologique.

---

Jusqu'en 1996 inclus, les données sont issues des Comptes nationaux détaillés 1996 (ICN), selon la classification SEC d'Eurostat, et présentés selon une méthodologie proche de celle adoptée par la Banque nationale de Belgique. Cette méthodologie, exposée dans ses grandes lignes dans le Bulletin statistique 1996-IV de la BNB, ne s'écarte de la présentation des Comptes nationaux 1996 (ICN, Comptes et tableaux détaillés) que sur quelques points significatifs.

- les cotisations sociales dites "fictives", qui correspondent à la contrepartie (fictive) de la partie non autofinancée (par des cotisations effectives à charge des employeurs et employés des administrations publiques) des prestations sociales (27) effectives versées par les APU à leurs travailleurs, ne sont pas traitées comme des recettes publiques (parafiscales) effectives.
- inversement, les impôts indirects (impôts liés à l'importation et à la production) repris ici comprennent non seulement les impôts indirects compris dans le compte des Administrations publiques, mais également ceux versés aux Institutions communautaires européennes (ICE).
- symétriquement, au niveau consolidé (EPP) les transferts courants au Reste du monde intègrent ici non seulement la rubrique "coopération internationale courante" des comptes SEC, mais également les impôts indirects perçus et reversés aux ICE.
- les transferts totaux versés aux ICE, lorsqu'ils sont isolés pour déterminer les dépenses primaires finales (hors transferts aux ICE), comprennent par conséquent les impôts indirects versés aux ICE plus la « contribution PNB ».
- les transferts internes (courants et/ou en capital) aux administrations publiques, tant internes aux deux grandes Entités qu'entre ces dernières, sont ici estimés en termes NETS (transferts versés moins transferts reçus).

- un problème particulier de consolidation entre administrations publiques se pose au niveau des rémunérations effectives qui, au niveau de chaque administration prise isolément, se composent des salaires et traitement bruts augmentés des cotisations patronales effectives à charge des employeurs; or ces dernières, si elles constituent une dépense effective pour l'administration concernée, représentent par ailleurs une ressource effective pour les administrations de sécurité sociale, ressource qui servira à son tour de base de financement de prestations sociales effectives (par exemple en soins de santé) en faveur des travailleurs publics concernés. Pour éviter tout double comptage, il y a donc lieu ici aussi de consolider les opérations et de ne considérer que les salaires et traitements bruts, hors cotisations patronales publiques.
- enfin, au niveau des dépenses (et recettes) en capital, il a été décidé comme précédemment (Avis de février 1997) de traiter les ventes et/ou cessions de bâtiments (ainsi que les recettes de mobilophonie considérées en termes SEC comme des acquisitions NEGATIVES d'actifs incorporels) comme des recettes en capital (et non comme des dépenses négatives en capital). Cependant, et contrairement aux données 1996, ces recettes spécifiques sont pratiquement nulles au niveau de l'Entité I. en 1997. Ce "brutage" des dépenses en capital permet ainsi de mieux mettre en évidence, surtout dans une optique temporelle, leurs évolutions effectives, ainsi que celles des recettes non fiscales et non parafiscales.
- enfin, comme précédemment, les charges d'intérêts globales, par Entité et par sous-secteur sont également consolidées, en ce sens qu'elles comprennent l'ensemble des charges d'intérêts versées à d'autres secteurs, moins les intérêts perçus en provenance d'autres administrations publiques.